

« D'Istanbul à Bukavu : De la Théorie à l'Action »

**Symposium National sur la Localisation
de l'action humanitaire en RD CONGO**

Edition 2023



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CONSEIL NATIONAL DES FORA DES ONGS
HUMANITAIRES ET DE DEVELOPPEMENT

8^e Edition 2023



Avant-propos :

Discours du Coordonnateur Humanitaire Mr Bruno Lemarquis



Merci pour les discussions très riches qu'il y a eu depuis deux jours, très larges, très encourageantes, avec beaucoup d'enthousiasme, beaucoup de passion, beaucoup d'idées qui sont sorties du cerveau de tout un chacun. Moi, j'ai commencé ma carrière pour une ONG internationale. En 1986, en Haïti et j'ai travaillé six ans pour une ONG internationale en Haïti et en Turquie. C'est une ONG que personne ne connaît. C'est une petite ONG française, mais qui avait une caractéristique que j'ai toujours trouvée unique, c'est que c'est une ONG internationale

qui faisait des bébés constamment. Elle se reproduisait constamment de deux manières : Dès qu'il trouvait que l'organisation devenait trop grosse, il demandait au chef de secteur : « est ce que tu es prêt à créer une ONG internationale avec les mêmes principes que l'ONG mère ? »

Et donc, il y en a plusieurs qui l'ont fait. Ça continue. 30 ans après, ça continue. C'est des bébés internationaux. Et puis, on a au niveau national, chaque fois qu'ils étaient dans le pays, ils créaient énormément de l'énergie de cette ONG. C'était de créer des ONG professionnelles des pays qui ressemblent parfois plus à des bureaux d'études qui sont avec des professionnels, des ingénieurs, des médecins, etc. Pour moi, ça a été vraiment une école d'une ONG internationale qui n'a que comme but de renforcer et renforcer des partenaires locaux. Ensuite, j'ai rejoint les Nations Unies, c'est une autre histoire. Quand je suis arrivé en RDC, juste pour vous dire mon expérience personnelle, quand j'ai commencé à voyager un peu, à aller rencontrer les COP, à Bunia, à Goma, à Kalemie, à Butembo, c'était un peu bizarre comme discussion. Certains d'entre vous étaient dans ces discussions. . C'est comme si localisation égale fonds humanitaires, égale Mr le coordonnateur humanitaire, donnez- vous l'argent. Moi, j'ai tout de suite dit « Oh là là, la localisation, ce n'est pas égale fonds humanitaire, ce n'est pas égal à l'argent. »

C'est un agenda tellement plus vaste que ça. Donc, est-ce qu'on peut faire la part des choses ? Oui, il y a la question des financements qui est indispensable qui est important, mais il y a tout le reste de cet agenda d'Istanbul à Bukavu, de la théorie à l'action. Donc, je suis très content de voir que ces deux jours- là, l'agenda est beaucoup plus vaste qu'unique- ment cette question du fonds humanitaire. Bravo pour ça. Je pense que c'est important que vous vous rendiez compte de tout ce que vous avez fait. Parce que parfois, c'est toujours facile de critiquer, de dire « Le verre est moitié vide » ou « Il y a des problèmes, des ONG internationales ».

Mais le verre, il est aussi à moitié plein si vous regardez tout ce que vous avez fait. En termes de tous les efforts de structurer les ONG nationales dans le pays, l'effort de CONAFOHD, c'est un bel effort. Je sais qu'il y a d'autres efforts. Ça, c'est très important, tous ces efforts d'organisation. Il y a la question de la représentativité des ONG nationales dans beaucoup de forums. Juste, moi, d'où je suis assis, je vois les ONG nationales. Il y a encore du travail à faire. Tout n'est pas parfait, mais au moins, vous êtes là dans l'équipe humanitaire pays, dans le conseil d'administration du fonds humanitaire, dans le comité directeur pour la prévention des abus d'exploitation sexuelle, dans le conseil d'administration de UNHAS, etc. Il y a des ONG nationales dans tous ces forums. Il n'y a plus beaucoup à se plaindre. Pour revenir au fonds humanitaire, je pense qu'encore une fois, comme ça a été dit hier, attention, ne vous trompez pas de cible. Le fonds humanitaire, c'est 5 %. En ce moment, c'est entre 4% et 5% de tout l'argent humanitaire qui arrive en RDC. Avec beaucoup d'efforts qui sont faits, comme on l'a dit, les 60% qui vont aux organisations nationales, les 20% de la prochaine allocation qui vont aux organisations de femmes. Mais ça, c'est 5%. Il y a tous ces efforts, ils sont faits sur 5%. N'oubliez pas les 95% qui sont surtout des financements bilatéraux de bailleurs de fonds à des organisations. Donc, il faut aussi que vous ayez le même engagement, avec les 95 %. Et puis, parmi le verre à moitié plein aussi, il y a toutes les bonnes expériences qui ont été partagées ce matin par certains partenaires. Y compris des ONG internationales, des réseaux d'ONG nationales en termes de renforcement de capacité et tout ça. Tout ça, c'est bien. Il y a encore beaucoup de travail à faire. J'espère que toutes les recommandations qui sortent de ce forum, certaines sont peut-être un peu des aspirations, mais il y en a certaines qui sont très concrètes qu'il va falloir suivre. Par exemple, la question de l'appropriation. Côté Bonne Nouvelle, les organisations nationales sont dans beaucoup de forums de coordination, mais maintenant, il faut continuer à travailler. L'appropriation et la circulation d'informations ? Comment est-ce qu'elles vous représentent ? Peut-être pas tous, parce qu'il y en a tellement, mais au moins, comment elles sont porteuses de vos voix, de vos recommandations ?

Quand les ONG nationales parlent à l'équipe humanitaire Pays et elles parlent au nom de qui ? Elles doivent parler au nom de vous. Là, il y a du travail à faire encore pour s'assurer que ça soit bien le cas. Et puis elles doivent ensuite faire du feedback à travers les réseaux. Ça, c'est un. Pour tout ce qui est renforcement de capacité, tout a été dit pendant ce forum, mais je pense c'est important. Quelqu'un l'a dit hier, je crois que c'est Luc. C'est dans les deux sens. Ce renforcement de capacité ou bien les échanges d'expertise, les échanges d'expérience. Les internationaux viennent ici, ils ont la tête vide, ils ne connaissent pas grand-chose. Ils ont les expériences d'ailleurs, mais quand ils viennent ici, ils ne connaissent rien du Congo. C'est un peu patrimonialisé. On ne peut pas dresser la liste de dire qu'on va renforcer nos capacités. C'est tout le monde qui doit renforcer tout le monde. Juste pour dire en tout cas, c'est un petit commentaire à part, mais moi, je reste toujours un peu perdu, mais je pense que je ne suis pas le seul sur les réseaux d'ONG en RDC. Régulièrement, on rencontre une personne qui dit « Je suis le réseau. On est content parce que finalement, on a rencontré la personne qui est le réseau. Mais ensuite, le lendemain, on rencontre quelqu'un qui dit « Je suis le réseau. » Et ainsi de suite, parce qu'il y a beaucoup de réseaux, donc ce n'est pas facile à... Il y a beaucoup d'interlocuteurs et beaucoup d'interlocuteurs. Un autre point, ça a été mentionné hier, notamment par Madame du ministère des Affaires humanitaires, les structures de coordination nationale donc le CNCH, ça, c'est vraiment important. Ça a été rétablie il y a peu de temps, il y a eu une réunion en juin. Il faut vraiment collectivement, c'est la tâche de tous, l'autorité qui convoque l'État, il faut que ce mécanisme fonctionne parce que sinon, on n'a pas de plateforme. Ça, c'est vraiment important. Avant la réunion du mois de juin, j'étais dans la petite salle avec le Premier ministre et il m'a demandé « C'est quoi votre objectif de cette réunion ? » J'ai dit « Si je dois en choisir un, c'est qu'il y ait une autre réunion bientôt. Qu'il y ait une autre réunion dans trois mois, dans six mois et dans 9 mois.

REMERCIEMENTS

Ce premier Symposium National sur la Localisation en RD Congo n'aurait pu se tenir sans la contribution des différents acteurs : Gouvernement congolais, la coordination humanitaire en RDC, Organisations Non Gouvernementales Nationales et Locales, Organisations Non Gouvernementales Internationales (ONGI), Agences du Système des Nations Unies (ASNU) et Ambassades accréditées en RD Congo.

Nos remerciements s'adressent particulièrement :

- ♦ Au Ministère National et au Secrétariat Général aux Affaires Humanitaires et Solidarité Nationale pour leur appui technique et leur engagement ferme à la réussite de ce symposium.
- ♦ A la coordination humanitaire en RDC : Mr Bruno Lemarquis et Madame Suzanna Tkalec pour leur implication personnelle dans la localisation et accompagnement dans le tout le processus de l'organisation de ce symposium et surtout pour leur présence active tout au long du symposium malgré leurs multiples occupations.
- ♦ Aux Ambassades, ASNU et ONGI suivantes pour leur appui technique et financier : Coopération Suisse, Ambassade d'Allemagne, OCHA, International Council for Voluntary Agencies (ICVA), NEAR, CARE international, CAFOD, IFRC, ECHO, OXFAM, DIAKONIE Katastrophenhilfe/ ToGether, Start Network, MEDAIR, qui, grâce à leur compréhension, leur engagement à renforcer le partenariat qui nous lie et la promptitude dont ils ont fait preuve en libérant au moment opportun les ressources techniques, matérielles et financiers qui nous ont permis de réaliser nos activités nous ont fortement encouragés. Nous vous présentons notre profonde gratitude et espérons que ce partenariat se renforce encore davantage au cours des années à venir.

- ♦ Au Forum des ONG internationales (FONGI) pour sa participation active aussi bien dans la phase de préparation que dans le déroulement du symposium à travers Mr Luc Lampard et Mr Gilbert Mambukoko.

Ce Symposium National sur la Localisation n'aurait pas eu lieu sans la détermination, l'union dans la diversité et le ferme engagement des Fora et ONGs Nationales et Locales à faire aboutir les travaux de ce symposium. CONAFOHD RDC leur présente sa profonde gratitude : Forum des Organisations Nationales Humanitaires en RD Congo/Province du Nord Kivu (FONAHD RDC/NK), Cadre de Concertation des ONG Nationales/Province du Sud Kivu (CCONAT/SK), Réseau des Organisations Nationales Humanitaire et de Développement/Ville-Province de Kinshasa (RONHD/Kinshasa), Forum des Organisations Nationales Humanitaires/Province d'Ituri (FONAH I), Réseau Humanitaire des Organisations Nationales/Province du Tanganyika (RHONA/Tanganyika) et à toutes les ONG Nationales et Locales membres qui ont bien voulu participer et marquer de leur empreinte les travaux de ce symposium nationale.

SYMPOSIUM NATIONAL SUR LA LOCALISATION DE L'ACTION HUMANITAIRE EN RDC



**342 ONG NATIONALES reparties 5
plateformes constitutives du CONAFOHD**

«D'Istanbul à Bukavu, de la Théorie à l'Action»

**Ensemble, pour
la localisation de l'aide humanitaire
en RDC**

Nos valeurs communes :

- **Humanisme/La dignité de la personne humaine**
- **Redevabilité – Transparence - Intégrité**
- **Responsabilité collective**
- **Inclusion et promotion du leadership féminin**
- **Solidarité**

 **+243853717934**  **info@conafohd.org**  **conafohdrdc**

 **www.conafohd.org**

La localisation est le processus de reconnaissance, de respect et de renforcement de l'indépendance, du leadership et de la prise de décision par les acteurs nationaux et infranationaux - y compris le gouvernement, les ONG Nationales et Locales et les populations affectées au niveau de la communauté dans l'action humanitaire. Elle vise à mieux répondre aux besoins des populations touchées par les crises de la manière la plus efficace possible, et à corriger les déséquilibres de pouvoir au sein de l'écosystème humanitaire mondial.

Pour soutenir la localisation, les agences humanitaires internationales et les donateurs ont pris une série d'engagements globaux envers les acteurs locaux, notamment pour leur permettre d'accéder à un financement direct plus important. Le Grand Bargain a été approuvé par plus de 50 donateurs et organisations d'aide. Il comprend des engagements spécifiques, notamment celui d'allouer au moins 25 % du financement humanitaire aux intervenants locaux et nationaux.

La position africaine commune (PAC) sur l'efficacité humanitaire a été approuvée par les États membres de l'UA en 2016, en préparation du Sommet Humanitaire Mondial, pour formuler la transformation que l'Afrique souhaiterait voir dans la façon dont l'action humanitaire est organisée et fournie en Afrique. Il appelle à la réforme du système humanitaire mondial pour rendre l'action humanitaire plus pertinente, opportune, efficace et adaptée à son objectif.

Elle souligne la nécessité de placer les populations au centre de tous les aspects de la réponse humanitaire, décrivant « la participation et l'appropriation par les populations affectées et les communautés d'accueil comme une pierre angulaire de l'action humanitaire. » Elle reconnaît également l'importance de la société civile - y compris sa capacité à apporter une réponse humanitaire opportune et sa connaissance des réalités sur le terrain.

L'expérience accumulée par les ONGN de la République Démocratique du Congo, dans la gestion des crises et catastrophes humanitaires à répétition depuis plus de 25 ans, est une raison valable pour penser à localiser maintenant l'action humanitaire en mettant les acteurs locaux au premier rang de la réponse et en définissant un partenariat plus équitable entre toutes les parties prenantes.

La nécessité de transférer le pouvoir au sein de l'architecture humanitaire nationale - non seulement aux agences des nations unies et ONGI mais aussi aux institutions gouvernementales nationales et infranationales, aux ONG humanitaires nationales et aux organisations communautaires, ainsi qu'aux communautés touchées par la crise elles-mêmes. Il est important que le gouvernement assure la présence et la participation des ONG humanitaires nationales et locales dans ses discussions sur l'action humanitaire, qu'elle les reconnaisse, les encourage et les soutienne, et qu'elle prenne des engagements qui contribueront à faire avancer le programme de localisation.

Le présent rapport présente le déroulement des activités du symposium et les recommandations formulées par les participants.

II. OBJECTIFS DU SYMPOSIUM

1. Faire un état de lieu sur la localisation, harmoniser les connaissances et la compréhension de tous les acteurs sur la localisation de l'aide humanitaire et dégager une définition adaptée à la RD Congo selon les acquis du Grand Bargain 2.0.
 2. Discuter, réfléchir et tirer des leçons sur la réponse humanitaire en RDC par rapport à la localisation et aux engagements du Grand Bargain 2.0 et dégager un cadre de la localisation adapté à la RD Congo.
 3. Adopter et signer le manifeste sur la localisation en RD Congo.
- Mettre en place et lancer le Groupe National de Référence de la RD Congo.

III. LIEU ET PERIODE

3.1. Lieu : Hôtel New Riviera à BUKAVU en Province du Sud Kivu

3.2. Période : du 02 au 03 octobre 2023

IV. PROFIL DES PARTICIPANTS

Le symposium a connu la participation de 101 participants dont : 67 Hommes (66,3%) et 34 Femmes (33,7%)

Les organisations représentées :

- ◆ Gouvernement (Ministère National et Secrétariat Général aux Affaires Humanitaires)
- ◆ Coordination humanitaire
- ◆ ONG Nationales/Locales
- ◆ ONG Internationales
- ◆ Agences du Système des Nations Unies
- ◆ Ambassades

V. DEROULEMENT DU SYMPOSIUM



5.1. JOUR 1 : Lundi, 02 octobre 2023

5.1.1. Présentation des participants et Formulation des attentes et craintes

Prenant la parole, le Modérateur a présenté les différentes délégations participantes à ce symposium.

Ensuite, il a été demandé à chaque participant de formuler une attente et une crainte dont la synthèse est la suivante :

ATTENTES

1. Accroître la compréhension du concept de la localisation.
2. Quels sont les mécanismes à mettre en place pour faire avancer concrètement cette approche de la localisation.
3. Renforcer la compréhension et l'engagement des ONG Internationales du principe d'intégration de la localisation.
4. Une définition de la localisation adaptée au contexte de la RD Congo est élaborée en tenant compte des opinions des uns et des autres.
5. Mettre les personnes en situation d'handicap en centre de l'action humanitaire « *Ne laisser personne de côté* »
6. Dispositions pratiques pour renforcer les capacités des acteurs locaux.
7. Compréhension et appropriation de la localisation par les acteurs gouvernementaux.
8. Produire une feuille de route de la localisation.

CRAINTE

Résistance de certains partenaires à mettre en œuvre la localisation.



5.1.2. Séance d'introduction

La première journée a démarré avec des interventions des personnes ressources clés sur différents thèmes :

Madame Sandrine LUSAMBA,
Coordonnatrice Nationale de l'ONG
SOFEPADI a souhaité, au nom du CON-

SEIL NATIONAL DES FORA DES ONG HUMANITAIRES ET DE DEVELOPPEMENT (CONAFOHD), la bienvenue à tous les participants et les a remercié pour le temps consenti afin de participer aux travaux de ce symposium. Placé sous le thème « *D'ISTANBUL à BUKAVU- De la Théorie à l'Action* », le symposium est une occasion de :

1. Faire un état de lieu sur la localisation, Harmoniser les connaissances et la compréhension de tous sur la localisation de l'aide humanitaire et l'architecture humanitaire en RDC et dégager une définition adaptée à la RDC selon la définition du Grand Bargain ; Tenue en ISTANBUL en 2016.
2. Discuter, réfléchir et tirer des leçons sur la réponse humanitaire en RDC par rapport à la localisation et aux engagements du Grand Bargain 2.0, vulgariser l'agenda sur la localisation de l'aide humanitaire.
3. Adopter une feuille de route nationale en vue de l'accélération du processus de localisation.



Dr De-Joseph KAKISINGI, Point Focal du CONAFOHD

a, dans son mot d'introduction, remercié tous les participants qui ont tout laissé pour venir donner leurs contributions intellectuelles à ces assises et participer ainsi à faire avancer l'agenda de la localisation en RDC. Il a insisté sur la nécessité d'aborder tous les sujets sans

tabou et surtout de profiter de cette première occasion qui met, pour la première fois, tous les acteurs humanitaires œuvrant en RDC au tour de la même table pour briser la glace qui cloisonnait chaque catégorie d'acteurs dans son coin de confort et discuter sur l'avenir du système humanitaire en RDC, que CONAFOHD veut plus équitable et inclusif. Il a ensuite présenté une brève historique du Conseil National des Fora des ONG Humanitaires et de Développement de la RD Congo (CONAFOHD RDC) qui est un réseau coordination unique des toutes les plateformes des ONG congolaises qui œuvrent dans l'humanitaire et le développement. Il s'agit des fora suivants :

1. Forum des Organisations Nationales Humanitaires en RD Congo « FONAHHD RDC » dont le siège est à Goma en Province du Nord Kivu et couvre aussi la Tshopo.

2. Cadre de Concertation des ONG Nationales « CCONAT » dont le siège est à Bukavu en Province du Sud Kivu et couvre aussi le Maniema.
3. Réseau des Organisations Nationales Humanitaire et de Développement « RONHD » dont le siège est à Kinshasa et qui couvre l'Ouest et le centre de la RDC.
4. Forum des Organisations Nationales Humanitaires de l'Ituri « FONAH I » dont le siège est à Buna en Province d'Ituri et couvre également le Haut et le Bas Uélé.
5. Réseau des Organisations Nationales « RHONA » dont le siège à Kalemie en Province du : Tanganyika et couvre le Lualaba, le Haut Katanga et le Haut Lomani.

Cette brève histoire du CONAFOHD RDC a été présentée en 4 points :

- ◆ Nécessité, après le sommet d'Istanbul, de mieux coordonner les ONG congolaises et de porter haut leur voix.
- ◆ Plusieurs réunions des plates-formes pour mener une réflexion sur la mise en place d'une coordination commune et l'élaboration d'un plan commun de communication et pour finaliser les modalités de cette coordination commune et en définir les objectifs et mécanismes de fonctionnement.
- ◆ Le programme Shifting the Power et ensuite le DKH/ToGETHER ont appuyé et accompagné les ONG Nationaux et vont permettre d'accélérer la réflexion et arriver à la mise en place effective de la coordination des plateformes actuelles.
- ◆ Le 26 septembre 2022 : formalisation de la coordination des cinq plateformes et formulation de la vision, la mission et les valeurs du CONAFOHD RDC :

- * **Vision:** Voir l'avènement en RDC de la localisation de la réponse humanitaire qui permettra aux acteurs locaux de jouer le rôle du premier plan dans la réponse humanitaire, prendre le Co-leadership de la coordination humanitaire et s'impliquer totalement dans la transition vers le développement.

- * **Mission / Objectifs :**

- ⇒ Assurer une coordination unique des toutes les plateformes humanitaires et de développement de la RDC pour leur permettre d'accroître leur influence et de parler d'une seule voix, à travers une représentation unique devant le gouvernement, les partenaires humanitaires et les bailleurs des fonds.
- ⇒ Œuvrer pour une représentation équitable des acteurs locaux dans tous les mécanismes de coordination humanitaire. REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO - Concourir à la matérialisation de la localisation de la réponse humanitaire à travers le plaidoyer pour faire avancer l'agenda de la localisation et la mise en pratique des résolutions de grand Bargain.
- ⇒ Coordonner les actions de réponses humanitaires des acteurs humanitaires nationaux et locaux; - Mobilisation des fonds pour le renforcement des capacités programmatiques, opérationnelles, financières et logistiques des acteurs humanitaires locaux

- ♦ **Valeurs communes :**

- Humanisme/La dignité de la personne humaine
- Redevabilité
- Transparence
- Intégrité
- Responsabilité collective- Inclusion et promotion du leadership féminin - Solidarité

Les organes du CONAFOHD RDC sont :

- ✦ **Assemblée Générale**
- ✦ **Le Conseil de coordination**
- ✦ **Le Secrétariat technique**
- ✦ **Les groupes de travail**

Le Conseil de coordination conduit la marche du CONAFOHD – RDC et est composé des leaders de cinq plateformes. Il est dirigé par le Point Focal Humanitaire (PFH) qui en coordonne les activités.

Le CONAFOHD est représenté à tous les niveaux de l'architecture humanitaire de la manière suivante :

- ✦ HCT : 5 représentants
- ✦ Conseil consultatif fond humanitaire : 3 représentants
- ✦ PDS : 2 représentants
- ✦ COHP : 2 représentants dans chaque COHP
- ✦ PSEA national leadership : 2 représentants



Monsieur Luc LAMPRIERE, Directeur du Forum des ONGs Internationales, en sigle FONGI, a tenu à souligner l'importance de ce symposium et encourager le CONAFOHD RDC à aller de l'avant. Il s'agit d'une initiative très encourageante qui permettra de renforcer le partenariat

entre le FONGI et les ONG Nationales et Locales à travers le CONAFOHD RDC.

Le Directeur du FONGI a réitéré son souci d'une collaboration efficace et productive entre le FONGI et le CONAFOHD RDC.

Il a été appuyé dans son allocution par **Monsieur Gilbert Masumbuko, Chef de Mission de Diakonie Katastrophenhilfe,** membre du Comité Exécutif du FONGI.

Dans son allocution, il a souligné que le FONGI regroupe 124 Organisations non Gouvernementales Internationales qui interviennent dans plusieurs pays.

En plus, les ONGs Internationales sont en RD Congo pour apporter l'aide humanitaire efficace, de qualité et à temps opportun, et qu'elles poursuivent le même objectif que les acteurs nationaux (Gouvernement congolais, organisations nationales et locales). Enfin, il a précisé que :

- ◇ La localisation fait partie de l'ordre du jour des réunions des ONGs internationales : réunions regroupant toutes les ONGs Internationales, réunions du Comité Exécutif (COMEX).
- ◇ Le Forum des ONGs Internationales (FONGI) a mis en place un groupe de travail « Localisation ».
- ◇ Le Forum des ONGs Internationales a au sein de son Secrétariat un point focal « Localisation» (Manuela).
- ◇ La présence du Directeur du FONGI, du COMEX et d'une vingtaine d'ONGs internationales à ce symposium est aussi une preuve éloquente de l'intérêt et de l'engagement des ONGs internationales en faveur de la localisation.



le Délégué de la coopération Suisse a présenté l'expérience de la Coopération Suisse en matière de la Localisation de l'Aide Humanitaire en cinq points :

1. Engagement de la Suisse sur la localisation

- La Suisse fait partie des 24 Etats signataires du Grand Bargain et a joué un rôle déterminant dans la mise en place de ces engagements.

- La Suisse coprécide la Communauté de pratique et opère comme acteur dans le renforcement de la société civile.
- La Suisse a cosigné la déclaration des donateurs initiée par l'USAID.

2. Vision de la Suisse sur la localisation de l'aide

- ♦ Associer systématiquement et plus étroitement à ses opérations, les professionnels de l'humanitaire établis localement « Localizing Aid ».
- ♦ Renforcer systématiquement les partenaires locaux au niveau des projets.

3. Quelques tendances pour la Suisse en RD Congo

- ♦ Répartition du budget de la Coopération Suisse en RD Congo en 2023 : 40% pour les Pays du Sud, 35% pour les Pays du Nord et 25% pour les ASNU et les Organisations Internationales.

4. Défis contextuels, institutionnels et priorités pour le future.

- ♦ De plus en plus de demandes d'appui technique et financier par les ONG nationales, parfois au-delà des capacités disponibles.
- ♦ Conflits de positionnement entre certaines ONG Nationales autour de l'accès aux financements.
- ♦ Certains animateurs (responsables) d'ONG Nationales sont des Personnes Politiquement Exposées, mettant en danger la neutralité sur le plan opérationnel.
- ♦ Faible connaissance des Normes minimales des principes humanitaires et directives clés pour les ONG Nationales jeunes pourtant de plus en plus nombreuses.
- ♦ Faible investissement/engagement de l'Etat dans la question de la réponse humanitaire (faible allocation budgétaire).

5. Priorités de la Suisse pour le futur

- ♦ Renforcement de l'approche Triple Nexus Humanitaire-Paix-Développement à travers :

- * Exploiter le potentiel de la localisation de l'aide qui contribue à renforcer la société civile, un acteur clé pour installer une paix durable.
- * Renforcer son appui aux programmes de renforcement des capacités des acteurs locaux sur les normes standards minimums de l'aide humanitaire.



Madame MILANDU MONICA Victorine, Directrice chargée du partenariat et représentante du Secrétariat Général aux Affaires Humanitaires et Solidarité Nationale.

I. MISSION GENERALE



La mission principale de l'Administration des Actions Humanitaires et Solidarité Nationale consiste à **prévenir** et **gérer les conséquences** découlant des **crises humanitaires** provoquées par :

- ♦ Les Catastrophes Naturelles et Anthropiques.
- ♦ Les Guerres et conflits multiformes.
- ♦ Les Epidémies et autres sinistres.

II. ATTRIBUTIONS GLOBALES DE L'ADMINISTRATION DES ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITE NATIONALE

Conformément à l'Ordonnance n°22/003/ du 07 Janvier 2022 fixant les attributions des ministères, le Ministère en charge des Actions Humanitaires et Solidarité Nationale a pour attributions :

- Coordonner, évaluer et superviser des programmes humanitaires.
- Contrôler et suivre des activités des ONGs et Organismes chargés des questions humanitaires.
- Promouvoir la culture de la solidarité.
- Contribuer à la réduction des risques des catastrophes et situations d'urgences.
- Assurer l'assistance aux victimes des catastrophes naturelles et autres calamités.
- Collaboration avec les ministères ayant en charge la défense nationale et les anciens combattants ainsi que la santé, pour appuyer la réinsertion des ex-combattants et autres groupes assimilés dans la vie civile.
- Suivi et insertion des victimes des calamités et catastrophes naturelles en collaboration avec les autres ministères concernés.
- Collaboration avec les Agences Humanitaires et organisations nationales, sous régionales, régionales et internationales compétentes en

- Coordination de la recherche des sources de financement pour soutenir la politique du Gouvernement en matière de solidarité d'action humanitaire en collaboration avec les Ministères ayant en charge les finances et la coopération internationale.
- Promotion de la vie associative dans les domaines de l'action humanitaire.
- Coordination des actions humanitaires caritatives et philanthropiques pour venir en aide aux déplacés et victimes de la guerre et des catastrophes naturelles.

III. LA VISION DU GOUVERNEMENT SUR LA LOCALISATION DE L'AIDE

Pour le Gouvernement, l'aide humanitaire porte sur toute la ligne de la Gestion du cycle des catastrophes qui s'articulent autour 3 composantes :

- La Prévention des risques de catastrophes
- La Réponse face aux catastrophes
- Le Relèvement post catastrophe

Cela étant, les actions du Ministère en charge des Actions Humanitaires et de la Solidarité Nationale gravitent autour de 4 missions spécifiques :

- Promouvoir la culture de la solidarité;
- Contribuer à la réduction des risques des catastrophes et situations d'urgences ;
- Assurer l'assistance aux victimes des catastrophes naturelles et autres calamités et ainsi que leur relèvement ;

Assurer le suivi des programmes des Organisations Non Gouvernementales impliquées dans les questions humanitaires.

Pour la localisation de l'aide, le gouvernement s'appuie sur le Triple Nexus paix, humanitaire et développement.

Ce symposium nous a offert l'opportunité de partager la démarche pour matérialiser et organiser le suivi cohérent de l'agenda sur la localisation de l'aide dans le cadre de l'amélioration de la Gouvernance et de la cohérence des politiques publiques. Cette démarche est agencée en trois phases:

- Actualisation de la stratégie nationale de réduction des risques des catastrophes et la réponse humanitaire, étape qui vient d'être bouclée.

Les prochaines phases consisteront à :

- Définir les modalités pratiques de financement des Organisations Non Gouvernementales y compris les ressources extérieures par un mécanisme de coopération indirecte.
- Préparer avec toutes les parties prenantes une feuille de route nationale pour l'accélération de localisation de l'aide humanitaire.

En tant qu'engagement du pays, l'implication des organisations nationales et locales comme acteurs de première ligne dans l'acheminement de l'aide humanitaire va améliorer l'efficacité, l'efficience et la redevabilité.

Vu comme tel, la matérialisation de la localisation en RDC doit impérativement impliquer :

- Les Ministères ayant dans leurs attributions les négociations des accords de partenariats, la coopération, la gestion des aides et investissements ;
- Les Ministères ayant la tutelle des domaines d'interventions couverts ;

Le Ministère en charge des Actions Humanitaires et Solidarité Nationale en est le répondant direct au niveau du Gouvernement de la RDC.

IV. La coordination et le partenariat

Le renforcement de la coordination et le partenariat en faveur de la réduction des risques, l'assistance humanitaire, la résilience communautaire et le développement durable

- Renforcement de la coordination pour une réponse humanitaire efficace et efficiente.
- Renforcement de la coopération régionale et internationale.

Appui aux initiatives de résilience communautaire, d'adaptation aux changements climatiques et du développement durable.

V. PRINCIPES DIRECTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE

- Approche centrée sur les communautés et leurs besoins
- Approche systémique de renforcement institutionnel
- Approche Multisectorielle et intégrée
- Flexibilité et adaptabilité
- Décentralisation
- Approche centrée sur les résultats
- Redevabilité

VI. Les Parties prenantes

La mise en œuvre porte sur un large partenariat avec un grand éventail d'acteurs.

- Les acteurs Gouvernementaux
- Les institutions Universitaires et de recherches scientifiques
- Les partenaires techniques et financiers
- Les ONG Internationales, nationales et locales
- Le Secteur Privé
- La Société civile

VII. Financement

• Sources de financement

Gouvernement

Les partenaires techniques et financiers

Secteur privé

• Mécanismes de financement

⇒ La Gestion des fonds de réduction des risques et réponses aux catastrophes se fera selon les exigences des finances publiques en RDC.

VIII. SUIVI ET EVALUATION

Le suivi et évaluation se feront de manière conjointe avec les parties prenantes

Madame MILANDU MONICA Victorine, Déléguée du Secrétariat Général aux Affaires Humanitaires et Solidarité Nationale présente la vision du Gouvernement sur la localisation



THEME 1 : Processus d'internalisation de la localisation par Dr De-Joseph KAKISINGI, Président du CONAFOHD RDC

Dans sa présentation, l'intervenant a souligné que la notion de localisation de l'aide occupe une place de plus en plus importante dans le débat autour de

l'aide internationale.

Vers les années 2010-2015, les organisations congolaises ont senti le besoin de se regrouper, se coordonner pour avoir une seule voix et réclamer leur participation à la coordination de l'action humanitaire. C'est fut la naissance de la première plateforme congolaise humanitaire : CCONAT. **Les résultats obtenus par CCONAT ont boosté la création au fur et à mesure des autres plateformes dans les autres provinces, notamment FONAHHD, FONAHDI, RHONA et RONHD. En 2016, les organisations membres de CCONAT ont pu envoyer deux représentants participer au sommet d'Istanbul et revenir avec des nouvelles idées. Au retour et après le debriefing sur la localisation, le premier projet shirting the power, a permis pour la première fois à toutes les plateformes de se réunir et avoir la conscience qu'ensemble on sera beaucoup plus influent.** Le premier défi a été de trouver le moyen financier pour avancer vers la plateforme commune. Toutes les opportunités qu'offraient ONGI ou plateforme des ONGI sur la localisation, préféraient commencer à Zéro avec leurs propres organisations locales, pour leurs propres structures. Nous avons essayé avec Start Network dans la mise en place du HUB RDC, mais cela s'est écarté de l'idée d'une coordination des ONGN pour la localisation.

Est arrivé alors le projet ToGETHER qui à plusieurs reprises a convié les autres plateformes aux activités de plaidoyer et revue par les pairs. Chacune de ces activités a été l'opportunité de discuter des avantages d'avoir une coordination commune pour pouvoir parler d'une seule voix et être plus influent.

ToGETHER a mis dans sa stratégie, la réunification de toutes les plateformes. Et c'est lors de ses ateliers que l'idée définitive de créer CONAFOHD est sortie clairement. Par la suite, l'accompagnement de DKH/ToGETHER a permis de concrétiser l'idée et de mettre en place le *conseil national des fora humanitaires et de développement de la RDC* (CONAFOHD).

Certains membres de ToGETHER sont entrés dans l'équipe technique du CONAFOHD et ont permis l'avancement et la meilleure compréhension de la coordination et le rôle de la coordination dans la localisation. Le modèle ToGETHER a de différent avec les autres modèles le fait que les partenaires locaux siègent dans la coordination globale et pilotent le programme au niveau national. En effet, CONAFOHD a appris de ToGETHER l'influence qu'apporte les ONGN nationales et locales dans la prise de décision du programme. Les membres de ToGETHER ont partagé l'expérience du sommet global de BONN qui a permis aux ONGN de faire entendre la voix des acteurs locaux auprès des mécanismes de coordination internationale, de parler directement aux donateurs, discuter et analyser le modèle de partenariat et même de décider d'écrire ensemble la suite du programme.

Aujourd'hui CONAFOHD a atteint un niveau d'influence qu'il a désigné des représentants reconnus et acceptés à tous les niveaux de la coordination humanitaire, depuis les clusters jusqu'à l'équipe humanitaire pays et le conseil consultatif du fond humanitaire.

Nous avons décidé de passer au palier suivant, mettre en place le cadre de la localisation adapté à la RDC et opérationnaliser les différentes recommandations du grand Bargain. C'est là que nous avons senti le besoin de fédérer toutes les initiatives des consortiums des ONGI impliqués dans la localisation pour faire avancer suffisamment l'agenda de la localisation. L'organisation de ce premier symposium national sur la localisation sur le thème « de la théorie à l'action » est donc un pas supplémentaire vers l'effectivité de la localisation en RDC.

C'est la meilleure manière pour les consortiums d'ONGI ayant des objectifs de localisation de se connecter aux efforts de localisation plus larges et influencer l'avenir de l'humanitaire en RDC.

Plusieurs étapes successives de réflexion, d'échanges et de production ont été menées pour réaliser ce symposium. Pour y arriver, le CONAFOHD RDC a constitué 5 groupes de travail qui se sont penchés chacun sur une thématique de la localisation. Il s'agit des groupes de travail suivants :

♦ *Groupe de Travail 1 : Définir la localisation et ses composantes/piliers*

Il existe plusieurs tentatives de définition de la localisation. Jusqu'à ce jour, aucune n'a fait l'unanimité. Ce groupe aura la charge de proposer une définition opérationnelle (non philosophique) de la localisation adaptable au contexte congolais de l'humanitaire. Il va également, à partir du contenu de Grand Bargain 2.0, identifier les piliers importants pour l'effectivité de la localisation en RDC.

Le groupe fera l'ébauche d'une analyse des acteurs de la localisation,

Les obstacles, risques et comment les surmonter

♦ *Groupe de Travail 2 : Partenariat (stratégique et équitable) /RDC*

Ce groupe va travailler sur le partenariat. Il va se baser sur les lignes directrices du Grand Bargain, de l'USAID, ECCO, GFFO sur le partenariat équitable, pour proposer le modèle idéal adapté au contexte de la RDC en définissant le contenu d'un partenariat qu'il faudra qualifier d'équitable. Être le plus précis possible et le plus pratique. Définir le contenu et les indicateurs de performance, de processus etc...

♦ *Groupe de Travail 3 : Renforcement des capacités : contenu et modalités*

Ce groupe va travailler sur les types des capacités standards que doit atteindre chaque organisation locale et la modalité de l'organisation de renforcement des capacités manquant qu'une ONGN/L veut acquérir.

- ◆ Comment identifier les capacités manquantes
 - ◆ Comment organiser le renforcement des capacités
 - ◆ Comment engager les partenaires dans un renforcement mutuel ?
 - ◆ Les capacités organisationnelles/ institutionnelles : Qu'est ce qui doit être fait ? Comment ? Par qui ?
 - ◆ Indicateurs de performance, etc...
- ⇒ *Groupe de Travail 4 : Types de financements pour rendre effective la localisation /Financement direct des acteurs locaux, Fonds Humanitaire pour Acteurs Locaux (FOHAL)*

Ce groupe va proposer le modèle de mise en place et gestion d'un « Fond Humanitaire pour Acteurs Locaux » (FOHAL) calqué sur le modèle de fond CERF.

Définir : les contributeurs, le mécanisme de collecte, les gestionnaires/mécanisme de gestion du fond, l'éligibilité, etc...Être le plus précis possible et plus professionnel dans la proposition.

- ⇒ *Groupe de Travail 5 : La coordination/équilibre de pouvoir*

Ce groupe va se baser sur la littérature au sujet de la localisation, le Grand Bargain 2.0, les lignes directrices de ECHO et USAID, les expériences des ONGN/L et proposer les améliorations concrète à apporter à la coordination pour permettre aux ONGNL de participer effectivement avec voix et capacité d'influencer la décision humanitaire.

DISCOURS DU CONSEILLER SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION ET ABUS SEXUEL.

Mes dames et Messieurs , je suis très heureux de pouvoir vous parler au cours de ce symposium réunissant les ONG. En effet, sans l'existence des ONGs, les nations unies ne peuvent rien faire voilà pourquoi il est important que je vous parle. En ce qui concerne l'exploitation et abus sexuels, je suis responsable de l'amélioration de la réponse que devrait apporter les nations unies et étant donné que les nations unies ne pourront rien faire sans le travail de vous les ONGs,



il est important que je vous délivre le message que la réponse devrait être une action inclusive sans quoi rien ne pourrait marcher. Les abus et exploitations sexuelles existent ici au Congo, ça existent bien également aussi dans nos pays. La violence basée sur le genre et d'autres types de violences existent, mais ce genre de fléaux ne devraient pas exister dans nos sociétés. C'est tout simplement horrible. En ce qui concerne l'Est de la RDC, nous sommes plusieurs partenaires à travailler : nous les nations unies, la monusco, vous les ONGs, il est temps de concentrer nos efforts sur la réponse notamment centrée sur la gestion et la prise en compte des victimes de manière à ce que la réponse inclusive. Cette réponse inclusive doit aussi bien prendre en compte les aspects médicaux, psychologiques que la réinsertion sociale. Elle doit aussi être préventive de manière à ce que ce genre de fléau n'existe plus ici à l'Est de la RDC. L'exploitation et abus sexuel touche un domaine qui culturellement est tabou et on n'en parle pas. Mais il est temps de changer de mentalité pour pouvoir en parler, parler du fléau afin de pouvoir l'éradiquer. Si nous n'en parlons pas, même dans les espaces publiques, nous continuerons à produire des effets qui rendront notre travail inefficace. La lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, les abus et exploitation sexuelle a besoin d'être institutionnalisée au niveau de nos agences et organisations. Institutionnaliser comme nous le faisons pour la sécurité, la sûreté, la santé. Pour le moment, ce n'est pas encore le cas. C'est là encore notre faible. Il faut qu'on arrive à faire une synergie des actions.

Nous devons cesser de voir les victimes comme une compilation des données, des statistiques, etc... , il s'agit des vies des personnes qui sont brisées. Et c'est seulement comme ça que nous arriverons à réfléchir sur le meilleur moyen d'adresser une réponse au fléau. Il est grand temps maintenant de changer les habitudes et l'attitude. Nous étions habitués à prendre cela pour une actualité à gérer, une urgence à traiter, maintenant il nous faut aller en profondeur pour voir les problèmes liés à l'égalité de genre, liés à la pauvreté,

liés à l'inégalité des chances qui est donnée aux femmes dans les sociétés. Si nous ne le faisons, dans 30 ans, nos enfants et petits-enfants seront ici pour parler du même problème. Merci de m'avoir donné l'opportunité d'en parler, merci parce que j'ose croire que vous êtes des champions dans la résolution de ce fléau. Surtout les hommes car le défis, c'est vous. C'est sont les hommes qui le font mais aussi et surtout vous pouvez devenir les champions qui mettent fin à ce fléau en prenant la résolution d'y mettre fin.



THEME 2 : Problématique du leadership féminin dans l'action humanitaire par Angèle BAHIGE, Coordinatrice de l'ONG AIBEF

L'intervenante a introduit sa présentation en focalisant sur l'importance du travail réalisé par les femmes sur terrain.

En effet, les organisations dirigées par les femmes sont réellement des actrices incontournables sur terrain : elles savent gagner la confiance des communautés en travaillant avec leurs homologues femmes et connaissent véritablement les besoins fondamentaux de leurs communautés. Elles ont le potentiel pour relever les défis, accè-

dent aux zones difficiles/reculées et même insécurisées où elles savent atteindre les personnes se trouvant réellement dans le besoin.

Malheureusement, confrontées à des difficultés financières et logistiques, les organisations dirigées par les femmes travaillent souvent avec des moyens de bord limités.

Sans toutefois être exhaustive, l'intervenante a ensuite présenté les défis auxquels sont confrontées les organisations dirigées par les femmes dont par exemples :

1. Dans le contexte des crises humanitaires, leur rôle, leur proximité avec les femmes et leur sensibilité par rapport aux problèmes des femmes ne sont pas reconnus à leur juste valeur.
2. Malgré leur présence remarquable sur le terrain où sévissent des crises et la proximité avec les femmes en situation de crise, les organisations dirigées par les femmes ne sont pas assez, ou pas du tout accompagnées en termes d'accès aux financements et des programmes de capacitation, alors qu'elles sont identifiées et participent dans les Clusters et fora reconnus.
3. Du fait de l'absence d'accompagnement dans l'octroi des financements et dans la capacitation, les actions des organisations dirigées par les femmes ne sont pas très visibles car elles sont souvent marginalisées et étouffées par ceux qui ont accès à l'information et aux influences.
4. Les politiques d'octroi des financements sont souvent subjectives par rapport aux organisations dirigées par les femmes jugées comme ayant des compétences limitées.
5. L'inéligibilité des plusieurs organisations, surtout les organisations dirigées par les femmes, au Fond Humanitaire et à d'autres opportunités, pourtant elles sont actrices de première ligne sur le terrain et disposent des résultats palpables.

Enfin, pour conclure son intervention, l'intervenante a formulé des recommandations, à savoir :

1. Encourager les organisations dirigées par les femmes à intégrer les fora existants
2. Mise en place d'un modèle de financement spécifique aux organisations dirigées par les femmes.
3. Prise en compte des organisations dirigées par les femmes dans les consortiums aussi bien en ce qui concerne l'éligibilité, l'accès aux informations et aux financements.

1. Conception et mise en place d'un programme d'accompagnement et de renforcement des capacités institutionnelles et financières des ONG dirigées par les femmes pour les rendre plus performantes.
2. Mise en place des fonds flexibles et à long terme pour assurer la croissance et l'impact des actions des organisations dirigées par les femmes sur le terrain.
3. Renforcement de la vulgarisation et l'application des lois et des politiques sur l'égalité des sexes en RD Congo.
4. Promotion de la participation des femmes dans les instances de prise de décision, notamment en matière de protection sociale dans les situations de catastrophe et crises humanitaires.
5. Mise en place des mesures incitatives en vue de faciliter l'accès des organisations dirigées par les femmes aux financements, aux crédits, à la technologie et renforcer leur autonomisation dans des projets durables.



THEME 3 : Expérience de l'ONG CODEVAH sur la localisation par Mr Paulin Bishakabalya Kokere, Coordonnateur de l'ONG CODEVAH

En introduction de son intervention, Mr Paulin Bishakabalya Kokere a indiqué qu'il a pris la parole d'une part au nom

de Stephania Noel de Chief of Party de World Vision, Lead de la Dutch Relief Alliance (DRA) en RDC, d'autre part en tant que membre Localisation Advisory Group (LAG) et enfin en qualité de Représentant des ONG Nationales au sein de la réponse conjointe de la DRA en RDC et au niveau mondial.

Il s'agit d'un consortium des ONGs du Pays Bas recevant directement le financement à travers le Ministère Neerlandais des Affaires Etrangères (MFA) pour apporter de l'aide humanitaire dans le monde.

En RDC, la DRA est composée de 5 ONGI : World Vision International, Care International, War Child, Help a Child, TearFund travaillant actuellement au Nord Kivu et Sud Kivu. Ces ONGI travaillent actuellement et directement avec 8 ONGs Nationales : CODEVAH, HCC, ADED, MAVUNO, FEPSI, UFP, KUA, CFAD.

Le modèle de réponse, de partenariat de la DRA est basé sur 4 piliers : Collaboration, Localisation, Innovation et Redevabilité.

En ce qui concerne la localisation, la DRA est arrivée à comprendre que la localisation va avec un partenariat équitable. En cela, la DRA a accepté de revoir sa structure pour donner plus de pouvoir aux ONG Nationales, leur donnant de la place tant au niveau national qu'international dans la structure organisationnelle.

- Au niveau National, on retrouve : le Response Task Force (RTF) / Steering Committee où il y a tjrs un représentant d'une ONG nationale partenaire. C'est l'espace stratégique de décision sur la réponse conjointe dans le pays. On y discute les allocations des fonds, les stratégies d'intervention, la décision sur la modification de la crise et des budgets.
- Une organisation indépendante des ONG Nationales partenaires qui se réunissent chaque mois autour de leur lead élu chaque année et qui les représente dans le Localisation Advisory Group (LAG)

Au niveau International :

- La création de la place de représentation des ONG Nationales en la mettant en lien direct avec le Board des directeurs (BoD) et BoS (Board of Supervisors) qui se réunit chaque année à la Haie, une à deux fois. A cette occasion les membres LAG venus de tous les pays du monde, rencontre le BoD et le BoS à la Haie au Pays Bas pour discuter de tous les aspects de partenariat dans leurs réponses conjointes.

- Chaque deux à trois mois minimums, il y a une réunion en ligne du BoD - LAG dans laquelle tout est discuté sans restriction en ce qui concerne les activités dans les réponses conjointes, les bonnes pratiques de partenariat, les défis et les opportunités.

En ce qui concerne le partenariat à partir de l'année 2024 :

- Chaque ONG International travaille désormais avec un partenaire ONG Nationale (depuis 2018)
- Le design de la réponse conjointe est collaboratif, toutes les ONGI et ONGN se mettent ensemble et travaille durant le processus de PCM (mécanisme d'urgence continue) sur le proposal pour leur pays et le budget.
- Minimum 35% de fonds doit aller à l'ONG nationale partenaire.
- 6% de budget de l'ONG Nationale va à l'ICR accordé à l'ONGN pour couvrir les frais administratifs et de support. Ce qui n'était pas le cas auparavant.
- 5% de budget de l'ONG Nationale est accordé pour le renforcement des capacités, domaine qui sera choisi en toute indépendance par le partenaire ONGN
- Un espace de discussion entre l'ONGI et son partenaire ONGN est donné pour se mettre d'accord sur tous les aspects de partenariat avant la signature du contrat.



THEME 4 : Vision de NEAR sur la localisation par Alix Masson, Chargée de plaidoyer chez NEAR

Mme Alex Masson a, dans son intervention, expliqué le changement souhaité par NEAR :

Que sont les organisations de la société civile locales et nationales ?

Notre interprétation de la localisation repose sur une définition distincte des organisations de la société civile locales et nationales.

NEAR les définit comme des organisations qui sont :

- Avoir une présence sur les lieux avant, pendant et après une crise
- Respecter les lois locales
- Responsable devant les communautés où elles sont implantées.
- Dirigé par des nationaux locaux et non affilié à l'échelle internationale en termes de marque, de gouvernance ou de financement (qui résulte de cette affiliation).

Les ONG nationales opèrent dans le pays dans lequel elles ont leur siège, travaillant dans plusieurs régions infranationales et non affiliées à une ONG internationale. Cette catégorie peut également inclure les organisations confessionnelles nationales.

Les ONG locales opèrent dans une zone sous-nationale spécifique, géographiquement définie, d'un pays bénéficiaire de l'aide, sans affiliation à une organisation internationale.

- NEAR reconnaît l'investissement réalisé par le système humanitaire à travers le Grand Bargain pour réformer le système humanitaire.
- NEAR reconnaît que de nombreux individus et organisations ont contribué à ce changement. Cependant, les progrès vers la localisation ont été lents. Les efforts passés et actuels à travers le Grand Bargain ont contribué à certains changements, mais des changements qui, à notre avis, ne vont pas assez loin.
- Le changement a également été irrégulier dans plusieurs régions et pays, s'en tenant trop souvent à la politique et au niveau mondial avec peu de changements observables au niveau local lors des crises.
- En tant que NEAR, nous ne sommes pas satisfaits des efforts actuels de localisation et sommes préoccupés par la direction que prennent les acteurs internationaux.

- NEAR estime que notre vision nécessite une transformation fondamentale des façons dans lequel les réponses actuelles aux crises sont conçues, financées et mises en œuvre. Cette transformation prendra du temps et nécessitera un changement culturel, un changement progressif ainsi qu'un changement transformationnel à plus long terme.

Elle a ensuite explique les trois types de changement. Il s'agit de :

- 1. Changement transformationnel :** Un nouveau système de solidarité internationale devrait être conçu sur la base de principe de complémentarité et fonctionner selon les demandes des acteurs locaux et acteurs nationaux pour financer, ressources et compléter les systèmes, structures et les capacités existent déjà. La localisation nécessite un changement radical dans le rôle des acteurs internationaux et leurs systèmes. La solidarité internationale doit suivre principe de complémentarité qui exige des acteurs internationaux de travailler avec les systèmes, structures et capacités déjà existants.

Dans le cadre du nouveau système de solidarité internationale, les ressources locales, nationales et internationales devraient être investies pour soutenir, renforcer et créer des systèmes de réponse locaux et nationaux. Ces structures doivent être conçues et dirigées par les communautés, les acteurs locaux et nationaux, y compris les autorités nationales qui sont, en dernier ressort, responsables de la fourniture de l'assistance et la protection de leurs citoyens.

Nous reconnaissons que le changement transformationnel que nous souhaitons voir prendra du temps. Cependant, un changement transformationnel peut commencer dès maintenant. Nous pensons que c'est important de définir une vision ambitieuse claire sur la manière dont le système d'aide doit évoluer afin que la direction à suivre pour les changements culturels et progressifs décrits ci-dessous soient clairs.

Nous pensons également que lorsqu'il s'agit de changement transformationnel, le changement il ne s'agit pas seulement des secteurs de l'humanitaire, du développement ou de la paix, mais qu'il s'agit de réimaginer complètement le système d'aide actuel. Nous pensons que tous les acteurs du Nord et du les pays du Sud ont la responsabilité de réaliser ce changement transformationnel. NEAR s'engage à travailler en partenariat avec d'autres acteurs qui contribuent également à ce changement.

2. Changement culturel : Un changement culturel est nécessaire pour changer les attitudes et les comportements des acteurs et organisations travaillant dans le système humanitaire international ainsi que des ONG locales et nationales, autorités locales et nationales et organisations régionales.

En tant que NEAR, nous appelons ces acteurs à opérer un changement culturel. Ce changement culturel doit être basé sur la conviction que les personnes situées là où surviennent les crises sont mieux placées pour diriger et répondre à ces crises. La solidarité nationale, régionale et internationale n'est efficace que si elle accepte, reconnaît et respecte ce rôle de leadership.

Un changement culturel n'est possible que si les acteurs internationaux reconnaissent l'exclusion systématique des communautés et des acteurs locaux dans les mécanismes de prise de décision.

Cette exclusion crée des systèmes d'aide inefficaces qui ne sont pas durables et qui manquent d'impact. Les acteurs internationaux doivent reconnaître les acteurs locaux et nationaux comme des contributeurs égaux dans l'action humanitaire.

Nous appelons les acteurs internationaux et les gouvernements nationaux à soutenir ce changement culturel à travers des politiques, des principes et des stratégies clairs en matière de localisation. Ceux-ci doivent clairement énoncer leur approche de la localisation, leur interprétation de la notion de « localisation » et de la notion « d'innovation ».

Sans changement culturel, un changement progressif et transformationnel ne mènera pas à la vision que NEAR a de l'avenir de l'aide. Ce changement peut se produire à court terme et ne nécessite qu'un leadership politique et la volonté des individus et des organisations de se lancer dans un voyage. Ce changement doit se produire non seulement au niveau mondial et au niveau des sièges, mais doit surtout être réalisé par les acteurs internationaux déployés dans les pays pour répondre aux crises.

2. Changement progressif : étapes vers un changement transformationnel : Le changement progressif fait référence aux changements qui peuvent survenir au sein du système d'aide actuel et qui nécessitent de modifier le fonctionnement du système humanitaire. Ce sont des étapes cruciales vers un changement transformationnel. Ce changement peut se produire à court et moyen terme car il reflète les engagements déjà pris par la majorité des donateurs, des Agences des Nations Unies et des ONG internationales dans le cadre du Grand Bargain. Il est important de noter que nous souhaitons que ce changement se produise au niveau de la réponse à la crise et pas seulement au niveau des politiques mondiales et des sièges. Le changement progressif réclamé par NEAR est décrit dans notre cadre de mesure des performances de localisation. Ce changement peut être mieux défendu par les ONG locales et nationales dans leurs propres pays, avec le soutien de NEAR aux niveaux régional et mondial.



THEME 5 : Charte pour le Changement (C4C) sur la localisation par Mr Meschac NAKANYWENGE, Coordonnateur de l'ONG UPDDH.

Après la présentation en ligne de la déléguée de NEAR, Mr Meschac NAKANYWENGE, Coordonnateur de l'ONG UPDDH a complété cette présentation en

donnant quelques aperçus sur la C4C.

La Charte pour le changement (C4C) est une initiative menée par des Organisations Non Gouvernementales locales, nationales et internationales pour aider à faire avancer certains des engagements du Grand Bargain. Elle renferme

1. Augmenter le financement direct accordé aux ONG des pays du Sud afin de soutenir l'action humanitaire.
2. Réaffirmer les Principes de Partenariat.
3. Introduire plus de transparence dans les versements effectués aux ONG locales et nationales des pays du Sud.
4. Lors du recrutement, préserver les capacités des acteurs locaux.
5. Mettre l'accent sur le rôle des acteurs locaux.
6. Aborder la question de la sous-traitance et l'égalité dans le processus décisionnel.
7. Renforcer les capacités opérationnelles et améliorer le soutien organisationnel.

Communication sur les partenariats à l'attention des médias et du public.

Le processus de la localisation évolue progressivement en RDC en tant que processus vu la détermination des quelques ONGI signataires C4C à vouloir faire honorer leurs engagements même si à faible pourcentage jusque-là, la détermination du Gouvernement de la RDC et les ONG Nationales à vouloir s'approprier ce noble processus.

Sur 530 ONG Nationales des pays du Sud ayant endossé la C4C 126 sont de la RD Congo (23,8 %) et pourtant nous n'avons pas encore reçu à faire concrètement une vulgarisation des outils de la charte pour le changement par manque de moyen financier.

(Voir <https://charter4change.org/endorsements/>).

Appui technique et financier d'OXFAM RDC au Réseau C4C/RDC : organisation de deux ateliers : à Goma en mars 2021 et à Kinshasa en septembre 2022 qui ont réuni des acteurs clés de la localisation (Gouvernements National et Provincial, Donateurs, ONGI, ONGN, FONGI et publication de deux notes de plaidoyers sur la localisation en RDC.

Appui financier de l'USAID via CONCERN RDC pour soutenir la recherche sur la localisation en RDC.

Quels sont les défis majeurs sur la localisation en RD Congo ?

1. Le manque d'un cadre légal appuyant juridiquement la localisation de l'aide humanitaire et de développement.
2. La résistance des ONGI à faire honorer leurs engagements avec pour conséquence, la localisation demeure toujours « un processus » depuis 2016 à nos jours.
3. La mauvaise compréhension de la valeur ajoutée de la localisation effective à toutes les parties prenantes (Gouvernement National et Provinciaux, Donateurs, ONGI, ONGN-L, FONGI, UN, START NETWORK, FEC...) et non une rivalité entre ONGN/L et intermédiaires.
4. Mauvaise communication sur les engagements de la localisation de l'aide humanitaire et de développement entre les sièges des ONGI et leurs bureaux pays.

Les consultations franches et honnêtes avec NEAR comme secrétariat du Grand Bargain à travers le questionnaire suivant comme guide :

1. Le Grand Bargain vaut-il notre temps ?
2. Verrons-nous des changements, une confiance accrue, un financement de meilleure qualité et une plus grande durabilité si nous restons engagés ? Et si oui, alors quand ?
3. Lorsque nous parlons du Grand Bargain après 2023, nous avons besoin d'une réflexion honnête et nous devons poser les questions critiques nécessaires pour prendre une décision éclairée et être en mesure de la conserver au cours des prochaines années.
4. Alors que nous réfléchissons à la voie à suivre, il est important de jeter un regard réfléchi et honnête sur les forces et les faiblesses du Grand Bargain pour les ONG locales et nationales. Nous espérons offrir une vue d'ensemble de ces questions, car elles seront des facteurs clés dans notre évaluation de toute évolution potentielle ou future du Grand Bargain.

: Travaux en groupes



A l'issue des présentations des thèmes, les participants se sont mis aux travaux des groupes selon les piliers :

- ◆ Groupe 1 : Groupe de Travail 1 : Définir la localisation
- ◆ Groupe de Travail 2 : Partenariat
- ◆ Groupe de Travail 3 : Renforcement des capacités
- ◆ Groupe de Travail 4 : Financements
- ◆ Groupe de Travail 5 : La coordination

5.2. JOUR 2 : Mardi, 03 octobre 2023

La deuxième journée a démarré avec deux séances :

Récapitulation des travaux de la première journée : chaque groupe a donné le niveau d'achèvement des travaux.

La lecture et adoption du rapport résumé de la première journée.

Poursuite des travaux des groupes

Ensuite, le Modérateur a accordé à tous les groupes le temps nécessaire (45 minutes) pour finaliser leurs travaux avant la présentation et harmonisation en séance plénière.

Travaux en plénière

Chaque groupe a présenté son travail et, après débats, les travaux par groupe ont été adoptés.

Intervention du conseiller Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au cours du Symposium

National sur la Localisation en RD Congo



La Localisation de l'aide est un processus collectif, impliquant différentes parties prenantes à partir d'une analyse commune de contexte, qui aboutit à la mise en place d'un ensemble des mécanismes et moyens pour renforcer, dans le respect des principes humanitaires le

rôle des acteurs locaux et les amener au premier plan de l'action humanitaire ; dans le but de prévenir les crises et catastrophes, et de la rendre plus rapide, adaptée aux besoins des communautés et d'étendre sa portée vers le Nexus Humanitaire, Paix et Développement.

Cette définition nous ramène à définir certains autres termes :

- Acteurs locaux : les ONG nationales/locales et les services étatiques, les structures locales multi acteurs et organisation à base communautaire etc...
- Parties prenantes : bailleurs des fonds, agences, fonds et programmes des nations unies, ONGI, ONGN, partie étatique, les secteurs privés, les leaders communautaires, les confessions religieuses, leaders communautaires et traditionnels, les universités, communauté bénéficiaire, etc...

Les principaux mécanismes et moyens à mettre en place pour une localisation réussie (ABC) :

- Le renforcement des capacités
- Le partenariat équitable/définition des rôles
- Les financements
- La coordination et équilibre de pouvoir
- La mise en place d'un groupe de référence au niveau national

- Inclusion (Age, genre et handicap)
- Prise en compte de la sensibilité aux conflits
- Compréhension partagée des principes humanitaires
- La prise en compte de politiques PSEA, Safeguarding, anti-fraude et corruption etc...
- Mise place de mécanismes de redevabilité et de stratégies de durabilité
- Prendre en compte la répartition explicite et équitable des risques (financier, programmatique et sécuritaire)
- La remise en question de relations de pouvoirs établies à tous les niveaux

Groupe II : PARTENARIAT EQUITABLE



Recommandations	Principes	Mise en œuvre
Favoriser la Co création / l'engagement de toutes les parties prenantes dont le gouvernement, les ONGI ONGN et ONGI, Agences de Nations Unies et les communautés au respect et à l'application de la rédevabilité, à la complémentarité pour le partenariat stratégique et équitable	Participation collective avec prise en considération des observations et besoins des partenaires locaux dans le montage des projets en consortium	1. Chaque partenaire intègre ses besoins dans la proposition. 2. Le contenu du partenariat est discuté de manière à atteindre les besoins de manière équitables pour chaque partenaire. 3. Le contenu du partenariat distribue des rôles de manière équitable. 4. Le partenariat tient compte du besoin en transfert de compétence et se projette dans la durée. 5. Encourager le consortium de réseautage des ONG nationales

Renforcer la communication et la visibilité structurelles entre les Gouvernement, les ONGI, les ONGN dans les actions menées et dans les instances des décisions au niveau de la coordination humanitaire	1. Participation au groupe d'échange bailleurs des fonds ONG. 2. Augmenter les opportunités de dialogue direct entre acteurs locaux et donateurs	1. Créer un cadre d'échange formel et ponctuel (périodique) entre le groupe des bailleurs des fonds et les ONG nationales. 2. La présence systématique des acteurs locaux pendant les réunions de donateurs 3. Renforcer la participation d'organisations nationales et locales dans les instances des décisions et dans les mécanismes de coordination humanitaire 4. Assurer la vulgarisation des lois et des politiques, du gouvernement au niveau national, provincial et territorial dans le secteur d'intervention. 5. Organiser le plaidoyer au niveau pour l'octroi des accords-cadres en faveur des ONGI pour l'efficacité de la localisation sécurisée vers le leadership humanitaire local 6. Favoriser l'intégration l'accompagnement et l'inclusivité des organisations dirigées par les femmes, les personnes vivant avec handicap (les personnes âgées, les groupes autochtones et les autres groupes marginalisés dans la réponse humanitaire/Reconnaitre leur rôle, en assurant la visibilité de leurs actions
--	---	--

Accroître la visibilité des acteurs locaux dans les reportages, collectes de fonds et média Renforcer la redevabilité et la transparence envers les ONG nationales et locales	La prise en compte des réalisations des ONG nationales et locales dans le rapportage aux bailleurs et donateurs	1. Intégrer les réalisations des acteurs locaux dans les publications des ONGI intermédiaires. 2. Organiser des rendez-vous annuels des partenaires locaux avec les mécanismes des financements. 3. Financer et Appuyer la diffusion des rapports globaux des réalisations des ONGN collectés et publiés par CONAFOHD 4. Les rencontres annuelles nationales et internationales des partenaires locaux 5. Faciliter l'identification et l'enregistrement des ONGN/L au niveau du Ministère des affaires humanitaires et autres ministères importants
Soutenir les projets de consortium entre les agences onusiennes, les ONG internationales et les acteurs locaux (Axe de travail sur la localisation, 2019). Revoir les stratégies des certains mécanismes de financements humanitaires réservés aux UN et le rendre compatibles avec la localisation ;	l'élaboration des programmes et participent à la prise de décision d'égal à égal dans le but d'influencer la conception des programmes et des politiques de partenariat.	1. Privilégier le financement des projets en consortium dans tous les mécanismes de financement internationaux. 2. Faire participer les partenaires à tout processus de conception du projet en y incluant aussi leurs besoins de croissance. 3. La proposition doit partager équitablement les rôles et les responsabilités ainsi que le cout indirect. 4. Développer un plan des mécanismes d'analyses, des partages et gestion de risque à tous les niveaux 5. Vulgariser les bonne pratiques de la localisation à tous les niveaux / Vulgariser les résultats de recherches ainsi que les leçons apprises sur la localisation (Du Ministère des affaires étrangères, World vision, Care International, Onu femmes, Diakonie...)

Adopter les partenariats stratégiques long-terme au lieu des partenariats liés à des projets court-terme Renforcer la collaboration entre acteurs en investissant dans le renforcement des capacités institutionnelles	S'engager dans des partenariats au-delà de la durée du contrat par biais de Protocoles d'entente synthétisant les ambitions partagées et la compréhension mutuelle, en lien avec les objectifs stratégiques à long terme.	1. Développer une Vision commune pour le partenariat. 2. Définir les domaines communs et d'intervention. 3. Définir les domaines spécifiques pour chaque partenaire non inclus dans vision commune et créer une Complémentarité. 4. Équité dans la répartition des moyens en misant sur l'appui plus important au partenaire le moins fort pour lui permettre d'acquérir à la longue une autonomie financière et programmatique. 5. transparence et obligation de rendre compte, clarté des rôles et des attentes 6. Mise en œuvre et développement des plans pluriannuel, multi sectoriel, orienté vers le durable 7. Développer et suivre l'application de la politique de sauvegarde dans le système de partenariat 7. Renforcer la gouvernance, la redevabilité entre parties pour créer la confiance
Augmenter les capacités et s'assurer que le financement alloué participe à leur renforcement dans tous les projets et partenariats (Howe et al., 2019; Axe de travail sur la localisation, 2019; Metcalfe-Hough et al., 2019)	Mettre sur pied un objectif clair de croissance et de renforcement des acteurs locaux (Construire les Marchés, 2018) Renforcement de capacités: améliorer, coordonner et soutenir le renforcement systématique des capacités	



Définition : Processus continue qui vise à accroître la capacité des personnes et des organisations nationales et locales en vue d’atteindre les objectifs et de s’adapter au changement. Le renforcement des capacités permet aux organisations nationales et lo-

cales d’acquérir les nouvelles compétences et de les améliorer. Trois axes à considérer : Le transfert des connaissances, le transfert des compétences et le transfert d’expériences.

Recommandations	Principes	Mise en œuvre
Prévoir systématiquement des plans de renforcement mutuels et de transfert des compétences dans le cadre des partenariats entre les ONGI et ONGN ;	Un engagement en matière de renforcement des capacités figurera dans tout accord de partenariat entre ONGI/ ANU et les ONGN. En outre, au moins 5 % de chaque campagne d’urgence sera investi dans les capacités des membres du pays répondant à la crise humanitaire	1. e protocole de partenariat inclue les besoins en renforcement/transfert des compétences identifié par le partenaire local/National. 2. Le partenariat stratégique pluri annuel doit inclure dans le budget, le renforcement des capacités logistiques et opérationnelles incluant l'acquisition des moyens logistiques financiers. 3. Envisager des formations avec composante pratique permettant des stages périodiques / échange périodique de staff pour acquérir des compétences pratiques

Renforcer la prise en compte du Genre dans les organisations nationales et locales et ONG internationales	Tenir compte du genre et promouvoir le leadership féminin dans les ONGN	1. Prévoir un plan spécifique pour la capacitation des staffs féminins dans les ONG partenaires 2. Inclure dans les MoU le pourcentage minimum du staff féminin dans l'équipe de management de l'organisation partenaire.
S'assurer que la capacité est partagée dans les deux sens lors des partenariats (Robillard et al., 2020c).	Renforcer les capacités opérationnelles et améliorer le soutien organisationnel	1. Accompagner les partenaires local dans la mise en place des outils de gouvernance manquant et former son staff dans l'utilisation de ces outils 2. Faire accéder le partenaire local aux outils de travail/ Application pour (Comptabilité, Administration, Finances, Monitoring et évaluation et autres) 3. Tirer les leçons apprises après chaque projet exécuté et faire un programme de mise à jour par rapport aux lacunes constatées.

Délocaliser le renforcement de capacité vers ceux qui ont les compétences et expertise adaptées, tout en priorisant les ressources locales et régionales sur les ressources internationales	Identifier les besoins en formation, grouper les besoins par secteur ou par thématique et orienter le renforcement de capacité par compétence thématique du niveau pays, région et international. Se référer aux plateformes pour identifier les besoins et les organisations à renforcer.	1. Faire appel à l'expertise locale pour renforcer les capacités des acteurs locaux et internationaux. 2. Donner préférence aux cabinets d'expertise installés localement pour la formation et renforcement des capacités
Les efforts de renforcement de capacité devraient se baser sur les priorités et besoins des acteurs locaux plutôt qu'internationaux Ceci inclue l'apport de soutien aux acteurs locaux afin qu'ils renforcent leurs capacités concernant la mobilisation de ressources et la génération de revenus, sans oublier d'établir des activités génératrices de revenus (Christian Aid et al., 2019).	1. Au début de chaque année, les acteurs devront présenter l'état de besoin en formation d'où, la création d'un portfolio pour permettre de remplir par chaque acteur. 2. Un dispatching devra être opéré par la coordination nationale et signifier la formation aux acteurs pour une bonne planification.	1. CONAFOHD évalue les besoins en formation de tous les acteurs nationaux et en fait une cartographie 2. Etablie les capacités minimales à faire atteindre par les ONGN du niveau locale, niveau provincial et niveau national. 3. CONAFOHD fait le monitoring des projets de renforcement des capacités et évalue leur effectivité 4. Produire chaque année le rapport sur les nouvelles capacités acquises par les ONGN et le degré de mise en œuvre des différents projets de renforcement des capacités

Transférer les risques ainsi que les moyens lorsque les organisations internationales ne peuvent pas accéder à une zone donnée	A chaque transfert de risque, il faut transférer aussi les moyens de mise en oeuvre.	1. Développer et financer le plan et étude de gestion de risques au sein des organisations nationales et locales
Engagement des organisations nationales et locales à s'approprier les capacités		



Recommandations	Principes	Mise en œuvre
Mettre en place des fonds dédiés aux acteurs locaux, y compris au niveau national. Veiller à ce que ces fonds ne soient pas seulement dédiés aux acteurs locaux, mais également gérés par eux pour leur donner un pouvoir de décision sur les allocations et corriger certains des déséquilibres de pouvoir dans le système.	1. Apporter davantage de soutien aux intervenants locaux et nationaux et renforcer les mécanismes de financement dont ils disposent. 2. Allouer 25 % des financements le plus directement possible aux acteurs locaux. 3. Accroître l'utilisation des fonds communs	1. Création du « Fond Humanitaire pour Acteurs Locaux » (FOHAL) cogéré par CONAFOHD et la Coordination Humanitaire sous supervision du Conseil Consultatif constitué de : Bailleurs des fonds, Délégué du gouvernement, Délégué du secteur privé, Délégué du Cadre de Concertation de la Société Civile (CCSC). 2. Mise en place d'un mécanisme de mobilisation des fonds pour alimenter le FOHAL. 3. Mise en place du mécanisme de gestion du FOHAL.

	1. Renforcer la constitution de consortiums avec des partenaires locaux. 2. Permettre aux acteurs locaux d'aligner les salaires et les primes aux côtés des acteurs internationaux et d'adopter des pratiques de recrutement éthiques pour éviter le débauchage du personnel. 3. Travailler avec les partenaires pour développer des stratégies de financement institutionnel comprenant l'analyse des coûts fixes minimum nécessaires en période de vaches maigres	1. Financer préférentiellement des projets en consortium acteurs internationaux et acteurs nationaux. 2. Financer uniquement les projets en consortium qui montrent clairement le partage des couts indirects de manière équitable. 3. Financer les projets qui tiennent compte du besoin de transfert des compétences et d'acquisition des capacités logistiques et financières adéquates pour les partenaires locaux
Les acteurs et donateurs internationaux aident les acteurs locaux à accroître leur viabilité (et notamment à conserver leur personnel essentiel) en leur proposant des financements pluriannuels, en prévoyant des financements de base dans le budget des projets, et en aidant les acteurs locaux à mettre en place des fonds de reserve		1. Financements pluriannuels, sensibles au genre, conflit et au climat 2. Tiennent compte des couts indirects. Intègrent les besoins en croissance des acteurs locaux. 3. Finance les salaires adéquats des acteurs locaux et les couts liés à la sécurité des staffs et installations des ONG locales 5. intègre les couts liés à la mise à niveau des staffs locaux et staffs féminins

TERMES DE REFERENCE DU GROUPE DE REFERENCE NATIONAL EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.



INTRODUCTION

L'objectif général initial du « Grand Bargain » est d'améliorer l'efficience et l'efficacité du système humanitaire. Il est largement admis que cet objectif ne peut être atteint qu'en rapprochant le « Grand » Bargain » des personnes que nous sommes déterminés à servir et en plaçant ces dernières au centre des préoccupations.

C'est la raison pour laquelle le « Grand Bargain 2.0 » redéfinit l'objectif général comme suit :

♦ Obtenir de meilleurs résultats humanitaires pour les populations touchées grâce à une efficience, une efficacité et une obligation de rendre des comptes accrus, dans un esprit de contrepartie profitable à tous.

Afin de parvenir à ce résultat et de mesurer la réussite du prochain « Grand

Bargain», deux priorités de base ont été définies :

1. Obtenir une masse critique de financement de qualité, permettant une réaction efficace et efficiente et garantissant la visibilité et l'obligation de rendre des comptes.
2. Soutenir davantage le rôle moteur, les réalisations et les capacités des intervenants locaux et à la participation des communautés touchées aux actions menées pour répondre aux besoins humanitaires.

Ces priorités de base, souvent désignées par les termes «financement de qualité» et «localisation», ont été soigneusement conçues de façon à intégrer les autres éléments cruciaux du «Grand Bargain»,



sans lesquels il n'est pas possible de favoriser l'autonomisation des intervenants locaux et d'obtenir un financement de qualité, à savoir notamment : l'efficacité et l'efficacit , la visibilit , le partage des risques, la transparence et l'obligation de rendre des comptes, y compris l'obligation de rendre compte de son action aux populations touch es.

Afin de r pondre   ces pr occupations, la r union annuelle du « Grand Bargain » de juin 2021 a recommand  aux acteurs humanitaires de cr er, dans leurs pays respectifs, des « Groupes de R f rence Nationaux » (GRN).

Ces GRN sont des forums consultatifs au niveau national auxquels participent les acteurs humanitaires et sont dirig s par des acteurs locaux et nationaux.

En vue de mat rialiser les recommandations de l'Atelier de dialogue sur l'appui de la communaut  internationale   l'action humanitaire locale tenu dans la Ville de Goma en Province du Nord Kivu du 23 au 24 mars 2022, les acteurs humanitaires, r unis au symposium national sur la localisation en RDC du 02-03 octobre 2023, le terme de r f rence du « Groupe de R f rence National » de la RD Congo est mis   jour.

II. OBJECTIFS DU GRN RDC

Le GRN RDC est un cadre consultatif, inclusif et compos  par les acteurs locaux, nationaux et internationaux et dirig  par des acteurs nationaux et locaux et co-dirig  par un des partenaires financiers qui vise :

1. Mesurer la performance et les progr s de la mise en  uvre des engagements de Grand Bargain par diff rents acteurs ;
2. D velopper un suivi d'indicateurs convenus au niveau pays sur les engagements du GB li s   la localisation ;
3. Amplifier la voix et l'influence des acteurs locales et nationales afin de d bloquer les obstacles de mise en  uvre des engagements du Grand Bargain **afin** de permettre une r action rapide, efficace et efficiente aux besoins des communaut s tout en garantissant la visibilit  et l'obligation de rendre des comptes.

4. Accroître le soutien au rôle moteur des intervenants locaux, à leurs réalisations et à leurs capacités, ainsi que la participation des communautés touchées aux actions menées pour répondre aux besoins humanitaires.
5. Améliorer la participation des acteurs locaux et nationaux dans les mécanismes de coordination et de prise de décision dans l'action humanitaire.

PRINCIPES DE MISE EN PLACE DU GRN

1. Diversité : Le GNR est hétérogène en termes de composition (genre, âge, Nationaux, internationaux)
2. Inclusion : Les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicaps ont de la place dans le GNR
3. Unicité : le GNR a une valeur ajoutée claire et unique au regard d'autres forums existants
4. Focalisation : le GNR se focalise aux grands compromis 2.0
5. représentativité : Le GRN est composé des représentants ici de différentes parties prenantes.

III. COMPOSITION DU GRN RDC

Etant donné que le GRN RDC est un cadre consultatif et inclusif, il sera composé des membres représentant des ONG nationales, Internationales, des Partenaires Techniques et Financiers, des Agences du Système des Nations Unies, de la Croix Rouge National, du Secteur privé, du Gouvernement, des Mouvement des femmes, des peuples autochtones et des personnes vivant avec handicap

Le GRN RDC est composé comme suit :

Comité de Coordination : délégués désignés par

- Plateformes nationales / CONHAFOD
- Délégué Gouvernement (ministère des Affaires Sociales et Solidarités Nationales)
- Délégué des Agences du Système des Nations Unies
- Délégué Partenaires Techniques et Financiers
- Délégué FONGI
- Délégué Mouvement des Femmes membres du réseau CONAFOHD

- Délégué plateformes des Jeunes membres du réseau CONAFOHD
- Délégué des organisations de personnes vivantes avec handicap-PVH membres du réseau CONAFOHD
- Délégué de la fédération des entreprises du Congo-FEC
- Délégué Croix Rouge Nationale
- Délégué de la confession religieuse
- Délégué Académique.

IV. ROLE ET RESPONSABILITES DU GRN RDC

Comité de coordination

Secrétariat technique et Groupes des Travaux

- ♦ Le secrétariat qui a entre autres missions des mettre en place les Groupes thématiques représentant les quatre piliers de la localisation selon Grand Bargain et celui du suivi évaluation.
- ♦ Les informations et définir les priorités au niveau national et local.
Coordonner des actions conjointes de plaidoyer, sensibilisation et un apprentissage fondé sur des éléments factuels sur des questions pertinentes, y compris un financement de qualité et le rôle moteur des acteurs locaux.
- ♦ Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan stratégique du GRN.
- ♦ Les différentes parties prenantes s'engager à mobiliser les fonds pour les fonctionnements du secrétariat.

- ♦ Améliorer et permettre une consultation pluripartite associant les autorités nationales ainsi que les parties prenantes locales et nationales et, lorsqu'il y a lieu, les agences humanitaires internationales et/ou les signataires du « Grand Bargain ».
- ♦ Améliorer et permettre une coordination équitable associant les acteurs locaux et nationaux.

Permettre aux acteurs locaux et nationaux de mieux faire entendre leur voix, d'accroître leur influence et leur rôle moteur dans le cadre de l'aide humanitaire nationale.

- ♦ Favoriser l'apprentissage par les pairs et le partage de bonnes pratiques avec d'autres Groupes de Référence Nationaux.
- ♦ Etablir des liens avec le « Grand Bargain » au niveau mondial et éclairer ses travaux, le cas échéant.
- ♦ Précisons que le groupe de travail tel que C4C pour un bon suivi des engagements GB et huit de C4C, le HUB RDC etc., tous, tous rendus responsable des Groupes de Travaux selon leurs thématiques spécifiques.

V. CHRONOGRAMME POUR LA MISE EN PLACE DU GROUPE NATIONAL DE REFERENCE DE LA RD CONGO.

D'ici à la fin du symposium, présenter les membres du secrétariat provisoire du GRN RDC qui a pour mission de :

- ♦ Finaliser les Termes de Référence et les partager à la fin de ce mois d'octobre.
- ♦ Définir les profils et modalités de choix des déléguées au sein de GRN pour une représentation qui tient compte d'une bonne représentation au niveau national et du contexte humanitaire national.
- ♦ Présenter les profils des déléguées au sein de GRN plan de travail.
- ♦ Mobiliser et solliciter un financement nécessaire susceptible de faciliter la réussite de la mission leur confier.
- ♦ Organiser la première rencontre en présentiel ou en virtuel d'échanges et de validation des membres effective du GRN.

D'ici fin novembre 2023, les restitutions du symposium sont organisées.

D'ici 20 janvier 2024, tenir une première réunion du GRN avec toutes les parties prenantes.

N.B. : Le Plan d'Action de ce Groupe de Référence National pour la RDC sera discuté au cours d'un atelier réunissant les délégués des parties prenantes dans une ville choisie de commun accord.



ETAT DES LIEUX :

Ce qui marche :

- ◆ Beaucoup d'opportunités avec la nouvelle structure de coordination humanitaire qui a débuté en début d'année et qui offre beaucoup plus de place aux ONG locales et nationales (en termes de sièges etc..)

Ce qui ne marche pas :

• Représentation :

- ◆ Participation irrégulière et pas toujours de suivi entre différentes réunions
- ◆ légitimité des représentants : parfois toujours les mêmes.

• Qualité de la participation :

- ◆ Niveau de représentation pas toujours au rendez-vous.
- ◆ Faible compréhension du mécanisme de coordination humanitaire, rôle au sein des mécanismes attentes.
- ◆ Cadre pas toujours favorable à une prise en compte de la voix des ONG locales qui peuvent être en lignes.
- ◆ Défis linguistiques.
- ◆ Défis logistiques pour participer en présentiel aux réunions.
- ◆ Multiplicité des cadres de coordinations entre acteurs de développement, humanitaire et gouvernement (pas eu le temps de développer ce volet)

Recommandations	Principes	Mise en œuvre
1. Les acteurs internationaux doivent favoriser une meilleure implication, responsabilisation, accompagnement des organisations nationales et locales à tous les niveaux de coordination humanitaire des différents Clusters et Groupe de travail, en tant que co-facilitateur ou de lead) ; deux volets : pour les partenaires, et les ONGN eux même. 2. Les ONGN et les réseaux doivent tenir compte de la responsabilité partagée et assumer leur rôle en tant que premier acteur pour améliorer la qualité de leur représentation au sein des cadres de concertations existants : Pro activité, améliorer le niveau de la représentation, la régularité, l'appropriation et concrètement : définir un cahier des charges pour les rôles de représentants. 3. Les Réseaux d'ONGN doivent renforcer la légitimité des représentants au sein des mécanismes en diversifiant les délégués pour la représentation). 4. Les Réseaux d'ONGN doivent également renforcer les cadres de redevabilité envers leurs membres, cela implique, préparation conjointe des réunions, identifier les points à l'ordre du jour, et faire des retours aux	1. Représentativité des ONGN à tous les niveaux de la coordination humanitaire y compris à l'Inter Cluster 2. Participation équitable 3. Pouvoir d'influencer les décisions	1. Besoin de renforcement de capacités sur les mécanismes de coordination, le leadership, leur rôle pour une meilleure connaissance de leur pouvoir et leur marge d'action au sein du mécanisme. 2. CONAFOHD désigne les délégués des ONGN à différents niveaux de coordination et ceux-ci siègent au même titre que les autres délégués des ONGI et ANU à travers des processus transparents et équitables. 3. Les moyens financiers sont donnés aux acteurs locaux pour pouvoir recruter et loger les coordonnateurs (lead) pour certains clusters et permettent d'avoir une place au sein des clusters. 4. Les délégués de CONAFOHD sont mis à niveau par la coordination humanitaire pour une participation efficace. 5. Proposent des points à inscrire à l'ordre du jour et participent au vote à voix égale 6. les ONGN participent également à l'Inter Cluster via les coordonnateurs de clusters recrutés par les ONGN 7. Les ONGN Co facilitent au moins 3/4 de clusters au niveau national et local

Utiliser les langues locales comme langue phare de coordination des rencontres afin de permettre la participation effective des acteurs locaux (UNICEF, 2019a). Utiliser le français et les langues nationales en fonction du besoin pour assurer la participation effective des acteurs.	La langue française est la langue officielle de la RDC et	1. Produire les rapports à usage national en français. 2. Tenir les réunions et séances de travail en français ou une langue locale si nécessaire. Si le facilitateur n'utilise pas une langue d'usage courant, prévoir un interprète (et/ou langue des signes). 3. Créer et partager largement des documents qui explique le jargon et les acronymes pour rendre facile la compréhension des discussions
Soutenir techniquement et financièrement, aux réseaux d'acteurs locaux pour amplifier leur revendication collective, recommandations et leur voix au sein des structures de coordination.	1. Renforcer et non les remplacer les réseaux existants. 2. Accompagner les différents réseaux à adhérer au réseau des réseaux pour une coordination unique des acteurs nationaux	1. Dans le cadre humanitaire : sensibiliser les acteurs locaux aux renseignements des 5W. 2. Dans l'ensemble des secteurs : Établir une cartographie des acteurs à tous les niveaux (national, provincial et local) 3. Faire apparaitre dans les rapports, le rôle joué par les ONGN locales

Encourager, Reconnaître et Valoriser la qualité du travail des acteurs locaux, des communautés et l'expertise locale	Disposer d'une base des données des capacités locales, et la cartographie des acteurs locaux selon les secteurs et zone d'interventions	1. Dans le cadre humanitaire : sensibiliser les acteurs locaux aux renseignements des 5W. 2. Dans l'ensemble des secteurs : Établir une cartographie des acteurs à tous les niveaux (national, provincial et local) 3. Faire apparaître dans les rapports, le rôle joué par les ONGN locales
--	---	---

Après avoir adopté les travaux des groupes, le Modérateur a donné la parole aux délégués des ONG Nationales et Internationales afin qu'ils expriment

leurs avis et considérations sur le Symposium National sur la Localisation en RD Congo.

Ci-dessous certaines présentations :

Commentaires de l'ONG CODEVAH sur le RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. Le renforcement des capacités ne peut intervenir que sur la base d'une auto-évaluation menée par l'organisation qui identifie en toute autonomie le domaine à renforcer. Bien sûr qu'il peut y avoir un accompagnement du partenaire, mais l'essentiel de la décision devra venir de l'évaluation faite par l'organisation qui décide quel domaine renforcer qui peut être institutionnel, logistique, administratif ou même en terme de capacité institutionnelle.
2. Il faut écarter l'idée de renforcement de capacité comme étant égale à formation, formation.

3. Il est très important de tenir compte de ce qui va vraiment rester de durable au sein de l'organisation, inclus le transfert des immobilisations.
4. Le renforcement des capacités va de pair avec le transfert des moyens et à cet effet, il est important que dans le cadre du partenariat équitable que les organisations internationales acceptent de partager leur ICR avec les Organisations nationales. Si elles reçoivent 8% d'ICR, d'accepter de partager soit 4 à 6% de cet ICR avec leur partenaire local. Que les bailleurs en fassent une norme à appliquer.

Paulin Bishakabalya Kokere

Coordonnateur de l'ONG CODEVAH


 The logo consists of the word "MEDAIR" in white, bold, uppercase letters, centered within a solid red rectangular background.

each life matters

LE MODELE DE LOCALISATION APPLIQUE PAR MEDAIR

Medair est une ONG Internationale de droit suisse opérationnel en RDC depuis 1997.

Secteurs d'intervention : Santé, Nutrition, WASH et Infrastructures.

Stratégie d'intervention de Medair :

La stratégie de Medair consiste à renforcer le système de sante national a travers les zones de sante (ZS) qui sont l'unité opérationnelle de la mise en œuvre des soins de santé primaires (SSP).

L'appui en médicaments essentiels et matériels/équipements de soins, les intrants nutritionnels, supervisions formatives et la promotion de l'hygiène (prévention et contrôle des infections) en sont les activités clés dans les formations sanitaires.

Medair intervient dans les zones où les besoins humanitaires sont les plus urgents, même si ces zones sont difficiles d'accès ou intrépides.

Medair assure la réhabilitation ou la construction des infrastructures WASH dans les formations sanitaires, et facilite l'accès physique à celles-ci en cas de besoin.

Les partenaires locaux de Medair : ce sont essentiellement les zones de santé, les formations sanitaires et les organisations et structures communautaires de base. Ex. Les cellules d'animation communautaire (CAC)

Les formations dans les structures de santé sont pilotées par les DPS et les ZS. Les modules de formations et les outils clés de gestion des FOSA sont fournis par le ministère de la santé publique (MSP).

Etant donné que Medair appuie la gratuité de soins pour permettre aux populations plus vulnérables d'accéder aux soins de santé, il accorde une enveloppe financière aux FOSA appuyées sous forme de motivation. 85% est utilisé pour la prime du personnel, 10% pour l'investissement et 5%

Un des exemples réussis de Medair dans la localisation

Medair a été à l'origine de la création de la Centrale de Distribution des Médicaments Essentiels de Bunia et Uélé (CADIMEBU, en sigle) en mobilisant ses partenaires locaux, notamment le Centre Medical Evangélique (CME) de Nyankunde avec les organisations confessionnelles sœurs telles que la CARITAS Bunia et la CECCA16 (basée à Isiro). Aujourd'hui, CADIMEBU est l'une des CDR de référence à l'EST de la RDC après ASRAMES.

Les donateurs de Medair : Medair reçoit ses financements principalement d'ECHO, BHA, SDC, FHRDC et les fondations privées.

Engagement pour la localisation : Medair appuie le processus de localisation. Cependant, il estime qu'il n'y a pas qu'un modèle unique de localisation. Ce qu'il fait déjà en appuyant les structures étatiques (ZS, DPS) et les structures communautaires de base au côté des structures confessionnelles, est aussi un modèle qui vaut le coût d'être reconnu.

Présenté par : **Déogratias MWAKAMUBAYA NASEKWA**

Date : 03 Octobre 2023



DKH : ONG allemande, humanitaire

(contribue à la Réponse Humanitaire du Pays)

DKH est non opérationnel, ce sont les partenaires nationaux et locaux qui mettent en œuvre des projets

Financement : 100 % de fonds des projets vont aux ONGs nationales et locales

Renforcement des capacités.

- ♦ Auto – évaluation des capacités assistée
- ♦ Besoins en renforcement des capacités identifiés
 - ♦ pendant le processus de sélection des partenaires
 - ♦ le long du cycle de projet : évaluation des besoins, écriture du projet, mise en œuvre, évaluation
- ♦ Formations organisées pour les partenaires
- ♦ Renforcement des capacités pendant le cycle de projets : « on job training »
- ♦ Autres approches : peer to peer learning, réseautage, travail avec les autres, conseils, partage des informations

Plaidoyer pour la localisation, pour le forum des ONGs nationales

Appui – conseil à CONAFOHD, travailler avec les autres acteurs (Gouvernement, Bailleurs de fonds, agences des UNs, autres ONGs Internationales, Forum des ONGs internationales, ACT Alliance, Forum des ONGs allemandes) pour voir comment appuyer / accompagner CONAFOHD

Appui aux Réponses Menées par les Communautés (RMC). Pilotes à Fizi, Plaine de la Ruzizi, Kalehe, Goma, Nyiragongo. Groupe de travail et de bonnes pratiques sur la RMC.

Recommandations à CONAFOHD :

- ♦ Répondre à un certain nombre de questions. Quelles sont ses priorités ? que faire pour que CONAFOHD soit efficace, représentatif, inclusif, avec un leadership collectif ? Comment est – ce que on appuie les organisations membres en appuyant CONAFOHD ? Comment l'appui donné à CONAFOHD profite aux organisations membres ? Relations et communication avec les Fora et les organisations ? Comment faire adhérer les autres organisations nationales ?
- ♦ Apprendre des leçons du CRONGD et CNONGD
- ♦ Cohérence, complémentarité et collaboration avec d'autres initiatives : C4C, Start Network, NEAR
- ♦ Relations, complémentarité et collaboration avec le Forum des ONGs Internationales (FONGI)
- ♦ Relations, complémentarité et collaboration avec le Gouvernement et échanges sur l'agrément et enregistrement, les obstacles administratifs et travail avec les services de l'Etat (DGI, ONEM, CNSS, INPP). Trouver l'équilibre entre le respect de la loi et les solutions pratiques pour alléger le travail des ONGs et favoriser la localisation.

« Si les organisations nationales et locales parviennent à s'organiser, à parler collectivement d'une même voix, à travailler en toute responsabilité et à cultiver l'intégrité, tous les acteurs vont les reconnaître, les accepter, les écouter, les respecter et les appuyer. Et la localisation pourra aller de l'avant ».

Gilbert Masumbuko,
Chef de Mission de Diakonie Katastrophenhilfe en RD Congo.

VI. RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux du symposium, les recommandations suivantes ont été formulées :

GRUPE I : DEFINITION DE LA LOCALISATION



La Localisation de l'aide est un processus collectif, impliquant différentes parties prenantes à partir d'une analyse commune de contexte, qui aboutit à la mise en place d'un ensemble des mécanismes et moyens pour renforcer, dans le respect des principes humanitaires le rôle des acteurs locaux et les amener au premier plan de l'action humanitaire ; dans le but de prévenir les crises et catastrophes, et de la rendre plus rapide, adaptée aux besoins des communautés et d'étendre sa portée vers le Nexus Humanitaire, Paix et Développement.

Cette définition nous ramène à définir certains autres termes :

- ◆ Acteurs locaux : les ONG nationales/locales et les services étatiques, les structures locales multi acteurs et organisation à base communautaire etc...
- ◆ Parties prenantes : bailleurs des fonds, agences, fonds et programmes des nations unies, ONGI, ONGN, partie étatique, les secteurs privés, les leaders communautaires, les confessions religieuses, leaders communautaires et traditionnels, les universités, communauté bénéficiaire, etc...

Les principaux mécanismes et moyens à mettre en place pour une localisation réussie (ABC) :

- Le renforcement des capacités
- Le partenariat équitable/définition des rôles
- Les financements
- La coordination et équilibre de pouvoir
- La mise en place d'un groupe de référence au niveau national
- Inclusion (Age, genre et handicap)
- Prise en compte de la sensibilité aux conflits
- Compréhension partagée des principes humanitaires
- La prise en compte de politiques PSEA, Safeguarding, anti-fraude et corruption etc...
- Mise place de mécanismes de redevabilité et de stratégies de durabilité
- Prendre en compte la répartition explicite et équitable des risques (financier, programmatique et sécuritaire)

La remise en question de relations de pouvoirs établies à tous les niveaux

GROUPE II : LEADERSHIP FEMININ



1. Encourager les organisations dirigées par les femmes à intégrer les foras existants.

2. Mettre en place d'un modèle de financement spécifique aux organisations

dirigées par les femmes.

3. Prendre en compte les organisations dirigées par les femmes dans les consortiums aussi bien en ce qui concerne l'éligibilité, l'accès aux informations et aux financements.

4. Concevoir et mettre en place un programme d'accompagnement et de renforcement des capacités institutionnelles et financières des ONG dirigées par les femmes pour les rendre plus performantes.

5. Mettre en place les fonds flexibles et à long terme pour assurer la croissance et l'impact des actions des organisations dirigées par les femmes sur le terrain.

6. Renforcer la vulgarisation et l'application des lois et des politiques relatives à la promotion et protection des droits humains des femmes et à l'égalité des sexes en RD Congo.

7. Promouvoir la participation des femmes dans les instances de prise de décision, notamment en matière de protection sociale dans les situations de catastrophe et crises humanitaires.

Mettre en place les mesures incitatives en vue de faciliter l'accès des organisations dirigées par les femmes aux financements, aux crédits, à la technologie et renforcer leur autonomisation dans des projets durables.

GROUPE III : FINANCEMENT



1. CONAFOHD RDC devrait analyser à l'avance le travail de la cartographie de la gestion des financements en RDC par type de bailleur de fonds, y compris le secteur privé.
2. S'assurer que le CONAFOHD RDC a sur sa plateforme en ligne toutes les informations sur les financements (opportunités).
3. Avoir un système d'alerte sur les opportunités pour aider et encourager les ONG Nationales et Locales de présenter les requêtes.

Pour le FOHAL :

1. CONAFOND RDC doit trouver un mécanisme intermédiaire de financement hormis les bailleurs de fonds déjà contributeurs aux mécanismes existants (le secteur privé par exemple GECAMINES, BRALIMA, Fondation Vodacom, etc.), pour ne pas dupliquer la donation des bailleurs déjà engagés.
2. CONAFOHD RDC devrait élargir son réseau pour traquer les ONGN bénéficiaires de différents fonds afin de faire avancer la compréhension des fonds dédiés aux acteurs locaux.
3. CONAFOHD RDC devrait mener une étude chiffrée auprès des bailleurs de fonds engagés dans l'action humanitaire en RDC et aux partenaires bénéficiaires pour comprendre la pertinence de l'action humanitaire par profil des partenaires.

4. CONAFOHD RDC devrait réfléchir sur l'option stratégique pour garantir l'efficacité et la rapidité de la réponse humanitaire : l'octroi de plus de fonds à peu d'ONG Nationales et Locales, ou alors peu des fonds à un plus grand nombre d'organisations
5. Nécessité de l'existence d'un fonds géré par les acteurs locaux à l'exemple de l'ANE, SOFEPADI, etc. en s'inspirant des outils Start Network par exemple comme un dispositif alternatif pour promouvoir la pérennité de la localisation,
6. CONAFOHD RDC devrait promouvoir la communication fluide pour garantir l'accès à l'information pour l'ensemble des ONG membres et briser les mauvaises perceptions.
7. CONAFOHD RDC devrait assurer le suivi des projets de ses membres, soumis mais non approuvés par les bailleurs de fonds et en faire un retour d'information à ceux-ci pour éviter des frustrations injustifiées.
8. CONAFOHD RDC devrait mettre en place un comité de pilotage en charge d'identification et sélection interne des projets et/ou partenaires, les structurer en consortium avant la levée des fonds. Le modèle du programme ToGETHER est un exemple à suivre.
9. Partager avec le CONAFOHD RDC la documentation sur la stratégie du gouvernement pour répondre aux catastrophes avec ses 3 composantes : Prévention, Réponse et Relèvement.
10. Permettre à CONAFOHD RDC d'avoir une place dans les discussions sur la définition de financement et planification du Gouvernement.

11. Mécanisme d'accès au financement gouvernemental : La loi portant la décentralisation, passation de marchés et gestion des projets.
12. CONAFOHD devrait faire un plaidoyer auprès du Gouvernement pour faire intégrer les besoins humanitaires dans le budget national comme outil de planification et aider les organisations locales à accéder au financement.
13. ECHO devrait donner à CONAFOHD RDC les références pour avoir accès à la documentation expliquant la politique stratégique d'ECHO.
14. Négocier un pourcentage des frais de siège / administratifs à la conclusion des partenariats (7%).
15. CONAFOHD RDC devrait conduire le plaidoyer auprès des ONGI afin d'adapter leurs politiques au contexte de la localisation en RDC comme suit :

Pour celles qui assurent à 100% la mise en œuvre directe des projets de les persuader à avancer au moins vers l'approche semi opérationnelle.

Pour les ONGI de catégorie semi opérationnelle d'avancer vers 100% recours aux IP locaux,

GROUPE IV : COORDINATION



1. Le CONAFOHD RDC travaille à la construction d'UNE voix collective, structurée et légitime pour

favoriser une représentation cohérente, continue et rigoureuse des ONG Nationales dans l'ensemble des cadres de coordination humanitaire existants au niveau national.

2. Redynamiser les plateformes existantes et mener des campagnes de sensibilisation pour l'adhésion des ONG nationales et Locales aux réseaux déjà existants.
3. Mettre en place des mécanismes de communication intra et inter plateformes.
4. Le CONAFOHD RDC travaille en priorité au renforcement de la gouvernance, la redevabilité, la légitimité et la représentation des organisations membres des Fora.
5. Les ONG reconnaissent leur responsabilité dans leur appropriation du mécanisme humanitaire et s'engagent à mettre en œuvre des actions pour améliorer la pro activité, le niveau de participation, la régularité et la qualité de leur participation de façon générale.

6. Les partenaires techniques et financiers fournissent un appui institutionnel au CONAFOHD RDC et aux FORA membres : l'appui à la gouvernance, la redevabilité, la communication ou encore le financement des postes de coordination.
7. Reconnaître et valoriser la qualité du travail des acteurs locaux, des communautés et l'expertise locale à travers l'élaboration de cartographie des acteurs locaux dans l'humanitaire et le développement.
8. Employer la langue officielle et les langues nationales qui permettent d'assurer une participation effective et efficace des participants.
9. Renforcer la coordination avec les acteurs de développement et le Gouvernement, sous le leadership du CONAFOHD RDC tout en renforçant le lien avec les acteurs de développement pour favoriser une redynamisation des structures de coordination étatiques existants.

GROUPE V : PARTENARIAT



1. Favoriser la co-création / l'engagement de toutes les parties prenantes dont le gouvernement, les ONGI, les ONGN, les Agences du Système

des Nations Unies, le secteur privé ainsi que les communautés au respect et à l'application de la rédevabilité, à la complémentarité pour un partenariat stratégique et équitable.

2. Renforcer la communication et la visibilité structurelles entre le Gouvernement, les ONGI, les ONGN dans les actions menées et dans les instances des décisions au niveau de la coordination humanitaire.
3. Accroître la visibilité des acteurs locaux dans les rapportages, collectes de fonds et médias
4. Renforcer la redevabilité et la transparence envers les ONG nationales et locales et les communautés.
5. Faciliter l'identification et l'enregistrement des ONGN et locales au niveau du ministère des Affaires Humanitaires et de la Solidarité Nationale autres ministères sectoriels.
6. Rendre compatible avec la localisation les stratégies des certains mécanismes de financements humanitaires réservés aux UN.
7. Renforcer la collaboration entre acteurs ONGN et ONGI, Agences du Système des Nations Unies en investissant dans le renforcement des capacités institutionnelles.
8. S'assurer de l'inclusion du Genre et les personnes vivant avec handicap.

GROUPE VI : GROUPE DE REFERENCE NATIONAL

1. Rendre compte au sein de nos organisations de provenance.
2. Rendre opérationnel le GRN de la RDC.
3. Assurer une bonne et effective représentation féminine dans toutes les instances de prises de décision au sein du GRN RDC.

4. Les délégués présents au symposium s'engagent à restituer les acquis du symposium.
5. Le secrétariat provisoire assure de l'état d'avancement des engagements pris dans ce symposium de la localisation effective en RDC.
6. Les délégués présents au symposium s'engagent à travailler avec toutes les parties prenantes dans la mobilisation de ressources nécessaires pour l'effectivité du GRN de la RDC.
7. Les délégués présents au symposium s'engagent à accompagner le secrétariat provisoire pour la mise en œuvre effective du GRN en RDC.

GROUPE VII : RENFORCEMENT DES CAPACITES

1. Mettre en place un pool des formateurs nationaux mixtes qui va renforcer les capacités des acteurs locaux sur les aspects contextuels incluse la communauté internationale.
2. Intégrer les organisations dirigées par les femmes dans les exercices d'analyse des besoins sectoriels et multisectoriels.
3. Réaliser les Analyses Rapides Genre en collaboration avec les organisations dirigées par les femmes afin de garantir l'intégration de la Dimension Genre dans les politiques, programmes et projets.
4. Mettre en place un mécanisme de partage d'expériences entre les différents acteurs étatiques, ONG Nationales et Locales, FONGI et ASNU.
5. Encourager et appuyer les ONG Nationales et Locales à réaliser régulièrement des Audits Internes et Externes.



« De l'expérience accumulée par Oxfam dans la gestion des crises en répétition depuis plusieurs années, y compris sa capacité à apporter une réponse humanitaire en interaction avec les partenaires de mise en œuvre et de sa stratégie d'accroître le rôle et le leadership des organisations locales au service d'une réponse humanitaire plus rapide et adaptée aux besoins ; Oxfam cherche à soutenir une coordination et gouvernance humanitaire locale, inclusive et diversifiée. C'est consécutivement à cet abord qu'OXFAM GB a inscrit son appui, par un accompagnement sans relâche à ses engagements, pendant le symposium, pour la promotion du mécanisme de suivi et de l'effectivité des engagements de C4C et de grand compromis ; au travers la mise en place d'un Groupe de Référence National en RDC qui tient compte de la représentativité des parties prenantes engagées depuis des années dans ce processus de mise en application effective des engagements de la charte et du grand compromis, dont le point C4C, hub RDC/Start network, etc. »



Discours de la représentante de l'ambassade de l'Allemagne en RDC

Merci beaucoup. Moi, ça tombe bien parce que j'ai beaucoup de partenaires ici. On va se consulter avec tout le monde. Je voulais

vous remercier vraiment pour la réalisation de ce symposium qui est déjà une réussite. J'attends avec impatience la feuille de route que nous allons publier sur laquelle nous allons travailler. Je pense que c'est important et en même temps, c'est évident de vous dire encore une fois que la localisation est une priorité absolue pour l'Allemagne et dans notre stratégie humanitaire. La présence et la participation très, très active de nos partenaires, de Diakomie, de ToGETHER qui ont présenté avant moi, montrent vraiment l'implication de l'Allemagne aussi au niveau local. Je vous remercie vraiment pour votre engagement. C'est toujours un grand plaisir d'avoir des partenaires si engagés et si efficaces et qui prennent vraiment en compte les besoins des communautés, qui réfléchissent dans une approche nexus avec une stratégie de long terme. Je pense que ça, c'est vraiment des approches extrêmement importantes dans les actions humanitaires. Aussi, la coordination et la coopération. Moi, j'étais dans le groupe Partenariat et j'ai beaucoup appris. C'était vraiment très intéressant. Merci encore pour les échanges. Et on a beaucoup aussi parlé des possibilités de construire des projets ensemble en consortium, et ça, c'est vraiment quelque chose que moi, j'ai retenu et que le ministère aussi des Affaires étrangères de l'Allemagne soutient beaucoup dans nos appels à projets. Donc, je vous encourage de postuler ensemble pour des projets et d'avoir une réflexion de long terme. Et aussi,

, je pense que c'est quelque chose que vous faites déjà, mais je me permets de le répéter, de prendre en compte les besoins des populations les plus vulnérables, notamment tout ce qui concerne les dimensions sur le genre, âge, handicap, c'est extrêmement important de prendre ça en compte dans les réflexions et dans la construction des projets. Et je vous félicite vraiment de le faire et pour votre engagement. Et ça tombe bien, aujourd'hui, c'est la fête nationale de l'Allemagne, le 3 octobre, c'est la fête nationale, la réunification des deux parties de l'Allemagne qui étaient séparées. Et à cette occasion, nous fêtons aussi la réussite de ce symposium pendant lequel l'Allemagne vous offre le cocktail et le café. C'est à la fois une façon de vous remercier et de fêter ensemble.

La cérémonie de clôture a été marquée par le mot de clôture prononcé par Madame MILANDU MONICA Victorine, Déléguée du Secrétariat Général aux Affaires Humanitaires et Solidarité Nationale qui au nom du Secrétaire Général aux Affaires Humanitaires et Solidarité Nationale, a encouragé le CONAFOHD RDC, les Fora et les ONGs Nationales et locales à travailler d'arrache-pied afin de faire avancer l'agenda de la localisation en RD Congo.

Elle a remercié tous les Partenaires Techniques et Financiers pour leur appui et accompagnement dans la lutte contre les catastrophes et crises de toutes sortes, et particulièrement dans l'assistance aux populations congolaises affectées.

Avant de clôturer son mot, elle a souhaité, au nom du Ministère National et à celui du Secrétariat Général aux Affaires Humanitaires et Solidarité Nationale de voir se concrétiser les prochaines étapes, à savoir le mise en place d'un mécanisme efficace de financement des ONGs Nationales Locales et une Feuille de route Locales pour la réussite de la localisation en RD Congo.

C'est sur ces mots qu'elle a déclaré clos, au nom du Secrétariat Général aux Affaires Humanitaires et Solidarité Nationale, les travaux du Symposium Nationale sur la Localisation en RD Congo.





SYMPOSIUM NATIONAL SUR LA LOCALISATION DE L'AIDE HUMANITAIRE EN RDC

Thème : « *d'Istanbul à Bukavu : de la théorie à l'action* »

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

No	Organisation	Noms et post nom
1	TPO	GUSTAVE YODI
2	AFPDE	KAMPANDA GRACE
3	MEDAIR	MWAKAMUBAYA NASEKWA Deogratias
4	International Alert	CHRISTINE
5	DIVA SK	ADOLPH MANEGABE
6	FADEM/FONAH	LOVE KIMBO
7	ISNAS JOB	Bureau du coordonnateur
8	OCHA/IASC PSEA	DORIS VOORBRAAK
9	DKH	GILBERT MASUMBUKO
10	DHC	SUZANNA
11	ASS/DHC	JULIE CANGUILLE
12	SOS VE	FULBERT DOUMDI
13	SG AH&SN	MAKUYA MUJINGA
14	SAD/CONAFOHD	DE-JOSEPH KAKISINGI
15	RHA	ANTOINE NKINZO
16	PARDE	JUNIOR ALIMASI
17	UNICEF	JONAS FIKIRI
18	SARCAF	BRAVE BUJIRIRI
19	CROIX- ROUGE	YUMA MACHUMU
20	CAPDH-RDC	RAMAZANI LULUNGU
21	ADJ	GREGOIRE KASADI
22	IFCR	Dr NICOLE LEONARD
23	UNICEF	IBRAHIM A
24	FDAPID	BATUNDI H Vicar
25	OXFAM	RAPHAEL MBUYI

26	Concern w.w	DORANTE KALUMBU
26	MERCY CORPS	BEJAMIN METRE
27	FONAHD RDC	EMILE MUDERHWA
28	SOFEPADI	SANDRINE LUSAMBA
29	FFC	GISELE KAMNBESA
30	CBS	DIEUDONNE KALALA
31	SG AH&SN	MILANDU MONIKA Victorine
32	SOFEDI	VIVIANE SEBAHIRE
33	ADSSE	MICHELLE LULAMI
34	LIZADEEL/RHONA	KICHASA JACQUES
35	MAMA RADIO	ELYSEE MUZALIA
36	MAMA RADIO	GLOIRE KOKO
37	RMS	KABENE MUDUMBI
38	RMS	PAMPHILE NAMULI
39	RMS	EMMANUEL BISIMWA
40	CONAFOHD	GRACIA KYEMBWA
41	ADSSE	PIERRE NKOJI
42	HC	Bruno Lemarquis
43	CAFED	ISABELLE PENDEZA
44	AIBEF	ANGELE BAHIGE
45	FONAH	Me JUSTIN MULUME
46	SMM	NELLY MBANGU
47	AIDES	MOISE BASHEKA
48	ONU	BRUNO LEMARQUIS
49	OCHA	LINY SUHARLIM
50	OCHA	NGONGO SELEMANI
51	ECHO	JANVIER CHIHAMBANYA
52	OXFAM	JEAN SERGE MASEMO
53	PNUD	GUSIRA PIERRE
54	CFJ	NELLY KYEYA
55	LIBRE GRAND LAC	BENJAMIN KALUMUNA

56	SAD	JOSLINE FURAHA
57	FAP/RDC	SALIMA KABASHA
58	BIFERD/NEAR	JONAS HABIMANA
59	UPDDHE&C4C	MESCHAC NAKANYWENGE
60	SEFA	EUGIDE BASHOMBANA
61	START NETWORK	DEOCARD CHIRHA
62	CRADC AFRICA	GEORGES ZIHINDULA
63	CONGO HANDICAP	M'MONGA KITULO
64	FONGI	LUC LAMPRIERE
65	GOUVERNEMENT	EKELE LIMANGE
66	MEDAIR	CHIMENE AGOSSON
67	AMBASS Allemagne	SABINE MEHNERT
68	DKH	LINDA BAUMA
69	WORLD VISION	STEPHAN NOEL
70	APES	Prof DEO MASTAKI
71	CAFOD	NGUNZI KHASHI YVES
72	START NETWORK	ROGER KAYENGA
73	STREET CHILDREN	BIENVENU RUYANGE
74	CONAFOHD	FLORENT BAZIRAMBA
75	CIBE	BITONG LILIANE
76	FONAHD	VANESSA BAYONGA
77	CARE	CELESTINE NABAHAVU
78	UNWOMEN	AURELIE NTIWALE
79	RHONA	FLORA BAGULA
80	CONAFOHD	MANGAZA ZILFA
81	RCO	AURELIE FABRY
82	MINISTERE	TUTU TSHITALA
83	SARCAF	BRAVE BUJIRIRI
84	CAPDH/DRC	RAMAZANI LULUNGU
85	PADRE	JUNIOR ALIMASI

86	RHA	GANG KARUME
87	CENTRE OLAME	AGANZE
88	DDC	JULES CHIKURU
89	ICVA	FATOUMATA KONATE
90	RADIO MARIA	JULES MALIPO
91	ESSENTIEL	ABALAWI NGOMA
92	LA PRUNELLE RDC	FIDELE USHINDI
93	LIBRE GRAND LAC	BENJAMIN KALUMUNA
94	RADIO SVEIN	LOVISE BUSANE
95	RADIO STAR	PASCAL NGABOYEKA
96	RADIO ISDR	JAPHET WILONDJA
97	MAMA RADIO	GLOIRE KOKO
98	STARNETE	ASIFIWE MUHYAHYA
99	FONAHD	VANESSA BIYONGA
100	CARITAS INTERNATIONAL	LILIANE BITONG
101	SARCAF	NONO MWAVITA
102	SAVE THE CHILDREN	WILLY MUKEMBAYI
103	BK INFO	JANVIER B
104	SAD	CHRISTOPH BYAKE
105	FPM	Me CADDY ADZUBA



MANIFESTE DU NEW RIVIERA

Nous participants au premier symposium national sur la localisation de l'aide humanitaire en RDC tenu du 02 au 03 octobre 2023 sous le thème : « **D'Istanbul à Bukavu, de la théorie à l'action** » manifestons notre disponibilité :

1. A soutenir le processus de matérialisation de la localisation en République Démocratique du Congo à travers les résolutions issues de ce symposium.
2. A accompagner la mise en place d'une feuille de route pour matérialiser la mise en œuvre des différentes résolutions prises dans ce symposium dont la feuille de route et le Groupe de Référence National (GRN) de la RDC.
3. Appuyer les efforts pour fédérer toutes les Organisations Non Gouvernementales congolaises et les parties prenantes au sein de la coordination unique et représentation commune
4. Appuyer les efforts de plaidoyer auprès des différentes instances pour faire avancer l'agenda de la localisation en République Démocratique du Congo.

Fait à Bukavu, le 03 octobre 2023

Christine Biesses, Directrice Nationale RDC
d'International Alert

Caddy ADZUBA, Directrice de la FPM
sur la dernière, dernier Forum ONG en RDC

DIEUDONNE DJELA KALALA ROKOTO

AUSTINE YOKI TPO ARC

Jem-Serge MARIANO / OXFAM

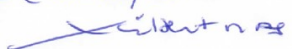
FLORENT BABI / CERIANOP

MANIFESTE DU NEW RIVIERA

Nous participants au premier symposium national sur la localisation de l'aide humanitaire en RDC tenu du 02 au 03 octobre 2023 sous le thème : « **D'Istanbul à Bukavu, de la théorie à l'action** » manifestons notre disponibilité :

1. A soutenir le processus de matérialisation de la localisation en République Démocratique du Congo à travers les résolutions issues de ce symposium.
2. A accompagner la mise en place d'une feuille de route pour matérialiser la mise en œuvre des différentes résolutions prises dans ce symposium dont la feuille de route et le Groupe de Référence National (GRN) de la RDC.
3. Appuyer les efforts pour fédérer toutes les Organisations Non Gouvernementales congolaises et les parties prenantes au sein de la coordination unique et représentation commune
4. Appuyer les efforts de plaidoyer auprès des différentes instances pour faire avancer l'agenda de la localisation en République Démocratique du Congo.

Fait à Bukavu, le 03 octobre 2023

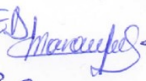
DIAGONIE KATA TROPHE NITILFE (DICH), Gilbert
NASUNBUKO, Chef de Mission 

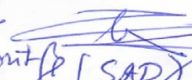
Sabine Mehnert, Conseillère politique, Ambassade
d'Allemagne en RDC, 

BATUMBI HANGI VICOR, FIDAPII, 

JONAS HABIMANA BIFERO 

MBESHA NAKANYWENGE, VP EXCO C/RAC 

Viviane SEBATHIRE, SOFEN 

GISELE KAMBESA, RRC 

DI SANDRA ISALINYA Poutip (SAD) 

MANIFESTE DU NEW RIVIERA

Nous participants au premier symposium national sur la localisation de l'aide humanitaire en RDC tenu du 02 au 03 octobre 2023 sous le thème : « **D'Istanbul à Bukavu, de la théorie à l'action** » manifestons notre disponibilité :

1. A soutenir le processus de matérialisation de la localisation en République Démocratique du Congo à travers les résolutions issues de ce symposium.
2. A accompagner la mise en place d'une feuille de route pour matérialiser la mise en œuvre des différentes résolutions prises dans ce symposium dont la feuille de route et le Groupe de Référence National (GRN) de la RDC.
3. Appuyer les efforts pour fédérer toutes les Organisations Non Gouvernementales congolaises et les parties prenantes au sein de la coordination unique et représentation commune
4. Appuyer les efforts de plaidoyer auprès des différentes instances pour faire avancer l'agenda de la localisation en République Démocratique du Congo.

Fait à Bukavu, le 03 octobre 2023

Association pour le Développement Social et la
sauvegarde de l'Environnement ADSE (Membre Coordinateur)
Eugène BASHOMBANA de SEFA

Femmes Artisanes de la Paix (FAP/RDC)

Sahima KABASHA Dorcas 0993343142

Christophe SYAKO M 0993229823

GANG KARUME B. Augustin

0997335911
0813551839

REBUILD HOPE for AFRICA

Pierre NDOBE ADSE 0817100002

FORUM DES ORGANISATIONS NATIONALES
HUMANITAIRES ET DE DEVELOPPEMENT
EN RD CONGO (FONHARD RDC)

MURDERWA Emile

MANIFESTE DU NEW RIVIERA

Nous participants au premier symposium national sur la localisation de l'aide humanitaire en RDC tenu du 02 au 03 octobre 2023 sous le thème : « **D'Istanbul à Bukavu, de la théorie à l'action** » manifestons notre disponibilité :

1. A soutenir le processus de matérialisation de la localisation en République Démocratique du Congo à travers les résolutions issues de ce symposium.
2. A accompagner la mise en place d'une feuille de route pour matérialiser la mise en œuvre des différentes résolutions prises dans ce symposium dont la feuille de route et le Groupe de Référence National (GRN) de la RDC.
3. Appuyer les efforts pour fédérer toutes les Organisations Non Gouvernementales congolaises et les parties prenantes au sein de la coordination unique et représentation commune
4. Appuyer les efforts de plaidoyer auprès des différentes instances pour faire avancer l'agenda de la localisation en République Démocratique du Congo.

Fait à Bukavu, le 03 octobre 2023

- 1) Me Nelly MBANGU SMM
- 2) ISABELLE PENDELA CAPED
- 3) Flora BABULA APEF / RHONA
- 4) Angèle BAHIGE AIBEF
- 5) KICHASA JACQUES RHONA / LIZADEEL
06. Nelly - Ryger Congolese family for Joy
07. Me Justin MULUME FONANI
- 08) LOVE-KATABO FONANI / FADENI
09. Prof. Déogratien MASTAKI, APES

MANIFESTE DU NEW RIVIERA

Nous participants au premier symposium national sur la localisation de l'aide humanitaire en RDC tenu du 02 au 03 octobre 2023 sous le thème : « **D'Istanbul à Bukavu, de la théorie à l'action** » manifestons notre disponibilité :

1. A soutenir le processus de matérialisation de la localisation en République Démocratique du Congo à travers les résolutions issues de ce symposium.
2. A accompagner la mise en place d'une feuille de route pour matérialiser la mise en œuvre des différentes résolutions prises dans ce symposium dont la feuille de route et le Groupe de Référence National (GRN) de la RDC.
3. Appuyer les efforts pour fédérer toutes les Organisations Non Gouvernementales congolaises et les parties prenantes au sein de la coordination unique et représentation commune
4. Appuyer les efforts de plaidoyer auprès des différentes instances pour faire avancer l'agenda de la localisation en République Démocratique du Congo.

Fait à Bukavu, le 03 octobre 2023

01. Parlement d'enfants Zone Est RDC, Junior Almasi
02. CADRE D'APPUI AUX PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT HUMANITAIRE (CAPDH-RDC) ^{Qualité Programme.} RAMAZAN LULUNGU, ROSELE (Coord)
03. SARCAF / BRAVE BUKIRI (Ass. qui programme)
04. Grégoire KASALI (ADJ ASB)
05. Liliane BITONG AMBASSA, Caritas International Belgique
06. Fatou KENATE - ICVA +223 94 10 97 11
07. PADECO, Décard CHIRHA MURHAMBO, Coord, 0997623263
08. Georges BITHINDULA BUKENDWA, Directeur / CRAAC Afric 0923021351

Jy 2023

SYMPOSIUM NATIONAL SUR LA LOCALISATION DE L'AIDE HUMANITAIRE EN RD CONGO

Thème : « D'Istanbul à Bukavu : De la théorie à l'action »
Bukavu : 2-3 octobre 2023

